



Parc amazonien
de Guyane
Parc national

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE

SOMMAIRE

1 Introduction & contexte

- 1 Édito
YANN SALIOU ET JULES DEIE
- 2 Fragments
D'UNE ANNÉE AU PARC
- 4 Charte des territoires
DÉMARRAGE DE L'ÉVALUATION
FINALE

3 Surveillance & protection du territoire

- 14 Diagnostic et lutte
CONTRE L'ACTIVITÉ
AURIFÈRE ILLÉGALE
- 15 Impacts
LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

5 Sauvegarde & valorisation des patrimoines culturels

- 26 Transmission des connaissances &
DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS
- 28 Valorisation
DES TERRITOIRES

7 Coopération régionale & internationale

- 36 Limiter
LES IMPACTS DE L'ORPAILLAGE
- 36 Coopération renforcée
ENTRE LA FRANCE ET LE BRÉSIL

2 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 8 Acquérir, capitaliser et diffuser
LES CONNAISSANCES
SUR LA BIODIVERSITÉ
- 11 Co-construire des mesures
DE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES

4 Développement durable des territoires

- 18 Favoriser le développement
D'UN TOURISME RESPONSABLE
- 19 Connaître et accompagner
LES ACTIVITÉS AGRICOLES
ET FORESTIÈRES
- 21 Soutenir les porteurs
DE PROJETS ET COLLECTIVITÉS
- 22 Contribuer à l'amélioration
DU CADRE DE VIE
- 23 Les événements et enjeux
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

6 Sensibilisation à l'environnement

- 32 Éduquer à l'environnement
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 33 Événements
& ACTIONS

8 Gouvernance & vie de l'établissement

- 40 Gouvernance à plusieurs voix
- 42 Vie de l'établissement
- 44 Communication

ÉDITO

L'année 2024 a été marquée par la poursuite d'une dynamique collective au sein du Parc amazonien de Guyane. Nos équipes ont continué à agir sur tous les fronts : préservation de la biodiversité, accompagnement des projets communaux, valorisation des patrimoines culturels et renforcement des coopérations transfrontalières. Du suivi des jaguars à Saül aux expéditions sur le mont Itoupé, en passant par les initiatives menées avec nos partenaires brésiliens et surinamais, chaque action illustre l'engagement du Parc pour un développement harmonieux et durable du Sud Guyane.

Sur le terrain, les opérations de lutte contre l'orpaillage illégal, les programmes de connaissance scientifique et les actions de sensibilisation menées auprès des habitants témoignent d'une même ambition : préserver la forêt amazonienne tout en soutenant celles et ceux qui y vivent. L'année a aussi été marquée par la montée en puissance de la coopération régionale et internationale, avec la signature d'une lettre d'intention entre la France et le Brésil ouvrant la voie à un partenariat officiel entre le Parc amazonien de Guyane et le Parc national des Tumucumaque.

Le Parc a également poursuivi son accompagnement des communes et porteurs de projets, à travers la CICI, le soutien aux filières locales et la mise en valeur des savoir-faire traditionnels. Les événements culturels et festifs comme les Jeux Aluku, la Fête du Wassai, la Journée de l'Abattis, ou le Marché artisanal du Maroni, ont quant à eux confirmé le rôle du Parc en tant que facilitateur d'initiatives locales et vecteur de lien social.

Cette édition 2024 du rapport d'activité évolue dans sa forme : plus concise, plus visuelle, dans le but de la rendre plus accessible. Ce choix traduit notre volonté de rendre compte avec clarté et transparence de la richesse des actions menées tout au long de l'année, tout en facilitant la lecture et la diffusion du document.

L'année 2025 s'annonce quant à elle pleine de changements et de perspectives nouvelles. Elle s'ouvre avec le départ de Pascal Vardon, directeur du Parc depuis six années, qui a largement contribué à structurer et consolider l'action de l'établissement. La direction sera assurée par intérim par le directeur adjoint, dans un esprit de continuité et de confiance partagée. Cette transition coïncide avec la phase finale d'évaluation de la Charte du territoire, étape clé pour définir les orientations du futur projet de parc national, et qui permettra de tirer les enseignements de douze années d'action et de définir, avec nos partenaires et les habitants, les orientations du prochain projet de territoire.

Dans un contexte marqué par la pression de l'orpaillage illégal, les effets du changement climatique et les inégalités territoriales, le Parc entend poursuivre sa mission avec lucidité et détermination : protéger un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, tout en accompagnant le développement d'un Sud Guyane vivant, solidaire et durable.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport, et que sa découverte vous permette d'apprécier toute la richesse des actions menées au service du territoire et de ses habitants.

Jules Deie,
président du conseil d'administration
du Parc amazonien de Guyane

Yann Saliou,
directeur adjoint et directeur de l'établissement
public du Parc amazonien de Guyane par intérim

Fragments d'une année au Parc

Une sélection non exhaustive de moments et d'images illustrant la diversité des actions menées en 2024

Du 05 au 10 février :
Clôture de l'Atlas de Biodiversité communale de Papaïchton.



02 mars : Journée portes ouvertes du Parc.



25 mars :
Visite du président Emmanuel Macron à Camopi.



Mars : Mission de lutte contre l'orpaillage illégal conjointe avec le GIGN sur le Maroni, sur les sites d'Atouka et d'Abounami.



29 mars : Inauguration de la nouvelle place des Fêtes Touine-Kouata de Papaïchton. Un bel hommage rendu à notre collègue Touine, disparu en décembre 2021.



27-28 mars :
Signature d'une lettre d'intention entre la France et le Brésil.

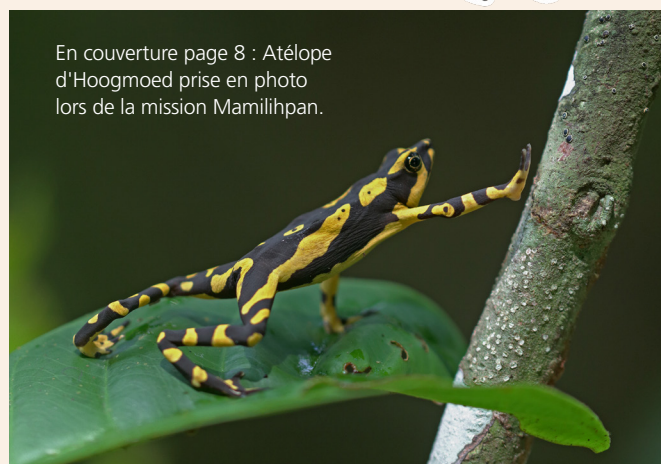
30 mars :
Inauguration du Tucusipan d'Antecum Pata.



24 au 26 avril :
Deuxième plénière du Comité de vie locale.



En couverture page 8 : Atélope d'Hoogmoed prise en photo lors de la mission Mamilihpan.



© M. Dewynter



24 au 26 mai : Fête de la nature à Saül, sur le thème des plantes médicinales, avec l'association MéliSe.

© J. Amiet - Sipa Press

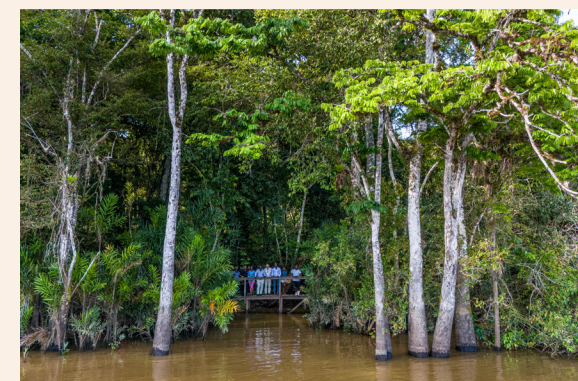
9 juin : La flamme olympique a fait escale à Camopi, première commune ultramarine à l'accueillir.



12-13 juin : Participation du Parc à la 13^e commission mixte transfrontalière Brésil-France, en Amapá, dédiée à la coopération et à la protection des parcs nationaux.



6-7 juillet :
Première édition des Jeux Aluku à Papaïchton.



Juillet : Inauguration du sentier Amadou à Papaïchton.

© M. Charronneau



10 octobre : Journée portes ouvertes et inauguration de l'exposition "En partage... 17 ans d'images et d'actions communes" à la maison du Parc de Camopi.



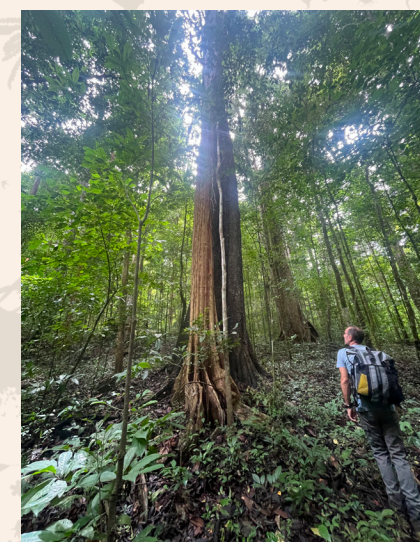
© Treeriders

14 au 27 août :
À Saül, les grimpeurs de l'association Treeriders ont escaladé le grand Kimboto, l'arbre le plus haut de Guyane et de France, culminant à 75 mètres.

Décembre : Premiers audits à Saül pour la marque *Esprit parc national - Guyane*



© M. Charronneau



02 au 11 décembre : Dernière mission scientifique de l'année sur le mont Itoupé.

Charte des territoires



○ DÉMARRAGE EFFECTIF DE L'ÉVALUATION FINALE

L'évaluation finale de la charte est une démarche inédite pour les parcs nationaux depuis la réforme de 2006. Elle répond à une obligation légale, inscrite dans le code de l'environnement, qui impose une évaluation sous l'autorité du président du conseil d'administration. Cette évaluation vise à faire le bilan des 12 années de mise en œuvre de la charte et à éclairer la décision sur son avenir : maintien, modification ou révision. En

2023, le Parc amazonien de Guyane a structuré cette démarche avec la réactivation du Comité de Suivi et Evaluation (CSE). Il s'est attaché à définir le cadre méthodologie et les questions évaluatives devant guider le processus. Après l'élaboration d'un cahier des charges et sa publication par appel d'offres, la mission d'évaluation a été confiée au bureau d'études TERITEO début 2024.



Le Comité de suivi et d'évaluation de la charte à Camopi, en 2023.

CHIFFRES CLÉS

12 ans

de mise en œuvre de la charte (2013-2025)

14 mois

durée estimée de la mission d'évaluation, en 4 étapes

8 questions évaluatives pour orienter l'analyse

DATES CLÉS

28 octobre 2013

approbation de la charte par décret

28 octobre 2025

date cible pour la prise de décision

○ DES QUESTIONS POUR GUIDER LA MISSION D'ÉVALUATION

En plus du bilan des réalisations, l'évaluateur utilisera un référentiel composé de questions évaluatives essentielles, définies par le Comité de Suivi et Évaluation (CSE). Ces questions couvrent à la fois des thèmes transversaux et des enjeux spécifiques au territoire, afin d'aider le conseil d'administration dans sa prise de décision :

1. Les objectifs et orientations de la Charte sont-ils toujours pertinents, au regard des besoins du territoire (évolution du contexte, enjeux et défis) ?
2. Les moyens mobilisés ont-ils permis de mettre en œuvre les orientations prévues et de produire les résultats attendus ?
3. Le Parc a-t-il permis de produire et partager l'état des connaissances sur le territoire ?
4. Le projet de parc national a-t-il réussi son ancrage territorial et a-t-il facilité l'engagement des acteurs du territoire au service des orientations de la charte ?
5. La charte (les réalisations et projets menés) a-t-elle permis la préservation du cadre de vie et la pérennisation des activités traditionnelles, tout en préservant les ressources ?
6. La mise en œuvre de la charte a-t-elle permis de lutter contre les activités d'orpaillage illégal et de limiter les impacts sur le territoire ?
7. La mise en œuvre du projet de territoire a-t-elle permis la reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle ?
8. La mise en œuvre de la charte a-t-elle participé à mettre en place les conditions d'un développement endogène, en particulier dans le domaine du tourisme ?

ÉVALUATION 2024-2025 : DÉROULEMENT DE LA MISSION PAR PHASES

Phase 1

mai 2024 → sept. 2024

Cadrer et préparer la mission d'évaluation

- Référentiel de l'évaluation et note de cadrage
- Entretiens de cadrage et analyse documentaire
- Actualisation du diagnostic du territoire

Phase 2

oct. 2024 → fév. 2025

Conduire l'évaluation

- Bilan des réalisations
- Entretiens avec acteurs et partenaires de la mise en œuvre de la charte
- Réponse aux questions évaluatives

Phase 3

mars. 2025 → sept. 2025

Formuler les résultats et recommandations

- Rapport intermédiaire
- Note d'aide à la prise de décision
- Recommandations pour la suite

Phase 4

oct. 2025

Restituer et préparer la suite

- Dispositif de suivi et d'évaluation, tableau de bord
- Plan d'actions
- Rapport final et support de communication

○ 2024 : ANNÉE DE CONTINUITÉ DE PROJETS COMMUNAUX



Poursuite opérationnelle de la charte au travers des conventions d'application

En 2024, le Parc poursuit le partenariat avec les communes, au travers des conventions d'application. La dernière en date : Saül. Après le bilan de la précédente convention, ce nouveau programme de collaboration a été signé lors du bureau du CA le 15 mai pour 4 ans.

Papaïchton
1^{ère} édition des
Jeux Aluku adultes



Camopi
Projet "Petites platines inox"



Saül
Marque *Esprit Parc national*



Maripa-Soula
Marché de Taluen

APPELS À PROJETS AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'appel à projets s'inscrit dans la continuité du soutien du Parc amazonien de Guyane aux initiatives locales. Il vise à encourager des projets portés par des acteurs associatifs ou éducatifs sur les communes de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi, en lien avec les priorités de la charte du territoire.

En 2024 :

34 projets accompagnés

102 109 €

d'aides engagées

Depuis 2016 :

250 + projets soutenus

650 000 €

attribués

Volet spécifique "constructions traditionnelles" ajouté en 2023



Connaissance et suivi des milieux naturels

En 2024, le Parc amazonien de Guyane a mené des actions d'envergure pour préserver la biodiversité, impliquer les habitants et renforcer les coopérations transfrontalières. Du suivi des jaguars à Saül aux missions sur le mont Itoupé et sur le Haut-Oyapock, en passant par la 2^e expédition des lacs de la Mamilhipan et des opérations de sensibilisation, l'année a été marquée par des résultats scientifiques et humains remarquables.

CHIFFRES MARQUANTS

54

pièges photo déployés



100 km²

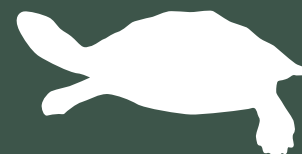
de surface en forêt couverte

**Dispositif
Camtrap**



640 km

de fleuve
parcours



**Mission
podocnémides**

600

espèces de faune
et flore recensées



Programme InexPag

349



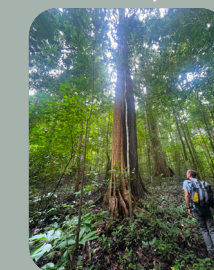
nouveaux taxons décrits

10^e

expédition sur
le mont Itoupé



Saül



Mont
Itoupé

Camopi



Mamilhipan

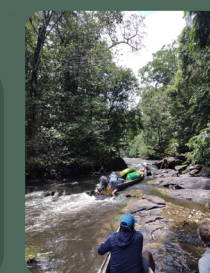
Haut-Oyapock



30 km

de fleuve
prospectés

Mission loutres & tapirs



LA CARTOTHÈQUE S'ENRICHIT

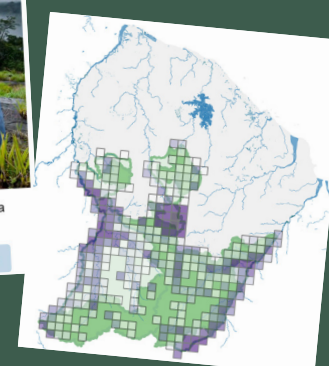
Le réseau interparc a mobilisé ses administrateurs de données et géomaticiens afin de valoriser les données naturalistes. Désormais, 4 nouvelles cartes interactives sont diffusées en temps réel afin d'offrir une vision plus stratégique de la connaissance naturaliste de notre territoire.

À consulter ici : cartotheque.parc-amazonien-guyane.fr



Bilan des connaissances sur la
biodiversité

Voir la carte Description





Acquérir, capitaliser et diffuser les connaissances sur la biodiversité



● LACS SECRETS DE L'AMAZONIE : 600 ESPÈCES ET DES DÉCOUVERTES INÉDITES

Au printemps 2024, huit experts ont exploré le complexe lacustre isolé du sud-ouest de la Guyane, autour de l'inselberg Mamilihpan, dans le cadre du programme InexPag. Objectif : poursuivre l'étude de zones jamais inventoriées par la science. Déposée sur la "Roche Olive", l'équipe s'est scindée en deux groupes : l'un a tenté d'atteindre les lacs Paco, Marionette et Haute Koutou, l'autre a approfondi l'étude naturaliste autour de la Mamilihpan. Malgré les conditions difficiles, l'expédition a révélé une riche biodiversité : possible nouvelle espèce d'amphibien, poissons jamais recensés en Guyane

(dont *Ancistrus sp.* et *Microglanis secundus*), grotte abritant le rarissime Mimon doré (chauve-souris), flore protégée comme *Pitcairnia sastrei*, et population abondante de *Cyrtopodium andersonii*. Près de 600 espèces ont été recensées, confirmant l'importance écologique de ces habitats isolés.

Les résultats seront publiés dans un tome spécial des Cahiers scientifiques du Parc et intégrés à l'Atlas de la Biodiversité en ligne. Soutenue par la GMF, la DGTM et l'OFB, cette mission rappelle combien la forêt guyanaise recèle encore des mystères à explorer et à préserver.



Dendropsophus leucophyllatus, forme "girafe" coloration diurne

© E. Courtois



© H. Lalagüe



© S. Uriot

● POURSUITE DE LA VEILLE SUR LE MONT ITOUPÉ

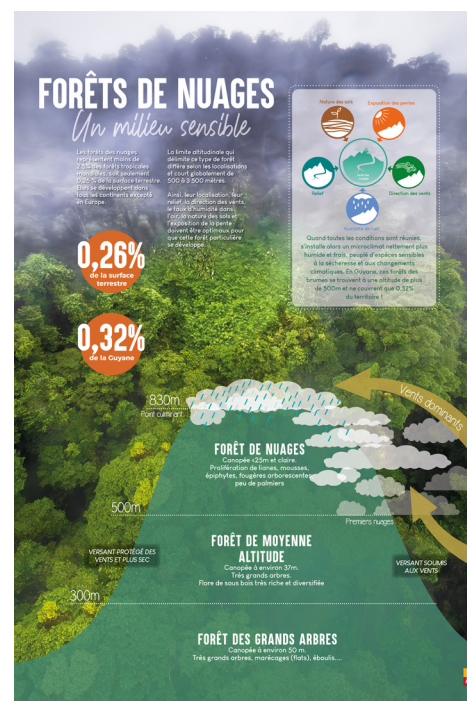
Le mont Itoupé, situé dans le cœur du Parc amazonien de Guyane, est le deuxième plus haut sommet de la région (830 m). Il abrite un complexe remarquable de forêts tropicales sub-montagnardes et accueille une biodiversité exceptionnelle liée au gradient altitudinal, à la diversité des habitats présents et à son rôle de refuge pour certaines espèces sensibles. De par ces conditions particulières d'isolement et d'altitude, les effets du changement climatique représentent la principale menace pouvant peser sur le patrimoine naturel de ce secteur à enjeux.

Dès 2009, le Conseil scientifique a choisi de faire du mont Itoupé un site prioritaire pour suivre l'impact des changements environnementaux. Les inventaires pluridisciplinaires réalisés sur ce secteur d'étude ont permis de recenser plus de 5000 espèces et de découvrir plus d'une trentaine d'espèces nouvelles pour la science. Depuis dix ans, le site est équipé de capteurs environnementaux permettant de mesurer la température et l'hygrométrie en continu. L'analyse des résultats obtenus

permet de suivre l'évolution des conditions climatiques afin de mieux comprendre les impacts visibles sur la faune et la flore. D'autres protocoles sont également mis en œuvre pour étudier ses changements, tels que les études sur les "jardins du diable", formés par *Cordia nodosa* et *Hirtella schista*, arbres défendus par des fourmis utilisant l'acide formique pour exclure toute autre espèce, et le suivi de l'espèce *Pristimantis espedeus*, amphibien inféodé aux sommets guyanais. En outre, l'amphibien *Anomaloglossus dewynleri*, micro-endémique d'Itoupé et en danger critique d'extinction, fait l'objet de prospections intensives afin de comprendre les raisons de son déclin rapide.

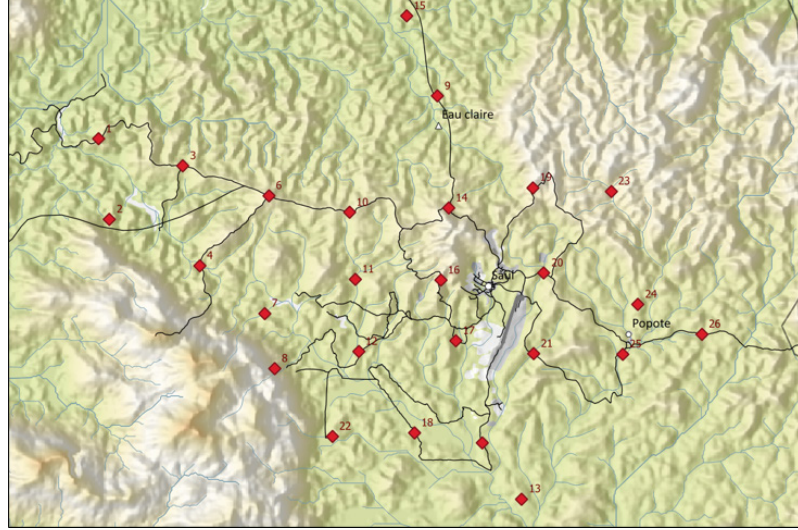
Ce site est donc devenu un véritable espace de recherche pour l'étude des impacts liés au changement climatique en Guyane. En 2024, le Parc amazonien a organisé sa dixième expédition scientifique sur le mont Itoupé.

Triptyque « Forêts de nuages », kakémonos disponibles à l'emprunt auprès du Parc. ↓



PROGRAMME CAMTRAP : ÉVALUER LA DENSITÉ DE JAGUARS À SAÛL

En 2024, le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec l'Association KWATA et l'OFB, a conduit le programme Camtrap afin d'estimer la densité du jaguar (*Panthera onca*) dans la région de Saül, au cœur du bloc forestier guyanais. Ce grand carnivore, super-prédateur et espèce clé de voûte, est un indicateur essentiel de l'état de conservation des forêts amazoniennes. Pour l'étudier dans ce milieu isolé et difficile d'accès, un réseau de 54 pièges photographiques infrarouges a été déployé selon un maillage systématique couvrant une centaine de km². Chaque point comprend deux caméras disposées face à face sur des sentiers ou passages stratégiques, permettant d'identifier chaque individu grâce à son pelage ocellé unique. La méthode utilisée, la Capture-Marquage-Recapture spatialisée (SECR), croise les données de détection avec les déplacements observés, assurant des estimations fiables de densité. La campagne, lancée en début de saison



sèche pour six mois, maximise le taux de détection et garantit l'indépendance des observations. Les premiers relevés confirment la présence régulière du jaguar à Saül, avec un nombre d'individus comparable à d'autres zones protégées d'Amazonie, signe du bon état de conservation de la forêt.

Au-delà de la recherche scientifique, Camtrap a aussi une vocation pédagogique et de sensibilisation : il associe partenaires locaux et scientifiques, et alimente les politiques de gestion du territoire pour adapter les mesures de protection face aux pressions croissantes sur les milieux naturels.

Un jaguar photographié par l'un des 54 pièges photo, identifiable grâce à son pelage unique. ↓



CLÔTURE FESTIVE POUR L'ABC DE PAPAÏCHTON

Après trois années de mise en œuvre, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Papaïchton s'est clôturé en février 2024 par une semaine d'animations valorisant les résultats du programme et la richesse du patrimoine naturel local. Des activités pédagogiques, sorties naturalistes et projections ont réuni habitants et partenaires, avant une cérémonie de clôture conviviale

Depuis, les équipes du Parc s'attachent à capitaliser et à diffuser les connaissances acquises. Les résultats ont été synthétisés dans un rapport remis à la mairie et aux partenaires, tandis que les données naturalistes brutes sont progressivement mises à disposition. Parallèlement, la mairie et l'équipe locale de Papaïchton ont engagé la mise en œuvre du plan d'action issu de l'ABC.

Ce projet a été conduit en partenariat avec la mairie de Papaïchton et financé par l'OFB.



MISSION LOUTRES ET TAPIRS : UN TRÉSOR DE BIODIVERSITÉ

Du 11 au 17 septembre, la Délégation territoriale de l'Oyapock (DTO) a conduit une mission « Loutres et tapirs » entre le saut Waimikwate (Yaloupi) et Kwachtintambé (Oyapock). Malgré un niveau d'eau particulièrement bas, deux pirogues légères et quatre piroguiers expérimentés ont permis le bon déroulement des opérations, incluant le franchissement du saut Koueki et 14 km de prospection en kayak. Cette mission a offert de nombreuses observations remarquables : cabiais, ta-

pir en baignade, un groupe rare de saki satan et, point d'orgue, la rencontre rapprochée avec deux loutres géantes. Les relevés de turbidité et la sécurité des déplacements ont été assurés jusqu'à Ilha Bella grâce au savoir-faire des piroguiers. Fait marquant, la détection de loutres sur la rive française, en vis-à-vis d'une zone brésilienne pourtant très fréquentée, souligne la vitalité du milieu et l'intérêt écologique majeur de ce secteur transfrontalier.



© Parc national des Écrins

LES DONNÉES NATURALISTES : UN VECTEUR DE PARTAGE DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCES

Qu'elles proviennent d'inventaires historiques, de partenariats ou de suivis ponctuels, les données naturalistes s'enrichissent continuellement, offrant une vision toujours plus précise de la biodiversité du Parc. Opérationnelle depuis 2018, la plateforme GeoNature reste au cœur de ce travail en évolution constante.

Parallèlement, le Parc renforce la diffusion des connaissances : près d'un tiers des données sont désormais partagées sur le SINP de Guyane. Fort de cette expérience, le Parc accompagne la DGTM et les réserves naturelles, comme celle des Nouragues, qui a pu tester GeoNature en 2024 pour bancariser ses données et saisir ses observations. D'autres collabo-

rations sont prévues en 2025. La suite open source GeoNature évolue régulièrement. Le Parc contribue aux développements interparcs et a pu appuyer le Parc national des Écrins et PatriNat pour les premières Rencontres nationales GeoNature (26-27 juin 2024), un moment fort d'échanges entre parcs et acteurs de la donnée naturaliste.

Co-construire des mesures de gestion des ressources naturelles

PROTÉGER LA FAUNE EMBLÉMATIQUE DU HAUT-OYAPOCK : UN ENGAGEMENT PARTAGÉ GUYANE-BRÉSIL

En 2024, les agents du PaG ont donné un nouvel élan à la préservation de deux espèces : les podocnémides (grandes tortues d'eau douce), et les iguanes. Ce projet, construit main dans la main avec les habitants, a franchi une étape majeure grâce à une coopération inédite avec le Parc national des Tumuc-Humac (PNMT) au Brésil. Après un bilan préoccupant en 2023 – la majorité des nids ayant été prélevés –, des suivis de terrain ont confirmé la forte raréfaction de l'espèce, avec seulement

neuf podocnémides adultes observées sur 640 km. Si les suivis doivent être améliorés, notamment en les réalisant à des périodes où elles sont plus détectables (saison des hautes eaux), il reste néanmoins indispensable de mener des actions concrètes pour sauver l'espèce. Les chefs coutumiers ont à nouveau exprimé leur engagement en ce sens. Deux missions de 15 jours chacune, menées en saison sèche (août et octobre), ont mobilisé 12 habitants et 20 agents du Parc, répartis en trois équipes couvrant

30 km de linéaire fluvial. Leur objectif : surveiller les sites de pontes (repérer les traces de pontes ou de prélèvements), sensibiliser les usagers du fleuve et collecter des données. Pour améliorer le suivi, les futures opérations auront lieu en fin de saison des pluies, période où les tortues sont plus visibles. Point fort de l'année : l'accueil d'une délégation brésilienne du PNMT sur le terrain, première étape concrète vers des actions transfrontalières coordonnées pour protéger cette faune partagée et renforcer la gestion commune des écosystèmes amazoniens.



Surveillance et protection du territoire

L'année 2024 a été marquée par une intensification des pressions liées à l'orpaillage illégal sur le territoire du Parc amazonien de Guyane. Ce rapport infographié présente les résultats de la campagne de survols d'août, les principales tendances observées, les impacts environnementaux constatés ainsi que les actions menées sur le terrain. Dans un contexte complexe, il témoigne de la mobilisation continue des équipes et de nos partenaires pour préserver ce territoire d'exception.

CHIFFRES MARQUANTS

Lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI)

93
missions

60

chantiers avec camps logistiques détruits



2

campagnes de surveillance de grande envergure

7

missions d'intervention sur site

Missions hélicoptérées



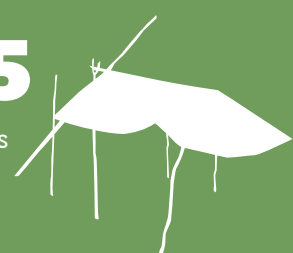
155

sites actifs

117

campements recensés

Sites d'orpaillage illégal



34 sites



Papaïchton

6 sites



Maripa-Soula

Saül

Camopi

18 sites



97 sites



505 H/J

bilan homme par jour d'impact sur le temps de travail



38 %

de hausse de l'activité d'orpaillage illégal

DÉFENSE DU TERRITOIRE

Le Parc amazonien de Guyane poursuit son action d'alerte et de sensibilisation face à l'orpaillage illégal. En 2024, il a contribué avec la LCOI à concentrer les efforts sur Camopi pour une éradication localisée. Il a également organisé un échange sur

le terrain avec le président Macron lors de sa visite en mars, ainsi qu'un survol de sites illégaux avec le DG de l'OFB et le ministre surinamais de l'Environnement. Le sujet a enfin fait l'objet d'une intervention remarquée lors de la conférence Bioplateaux 2 au Suriname.



Diagnostic et lutte contre l'activité aurifère illégale

DIAGNOSTIC PAR COMMUNES

La pression exercée par l'orpaillage illégal sur le Parc demeure préoccupante. Les quatre communes concernées présentent des dynamiques contrastées, mais toutes confirment la persistance d'activités aurifères illicites, souvent structurées autour de logistiques transfrontalières.

Papaïchton : 34 sites

L'activité reste soutenue, notamment sur les sites historiques de Caveira et Kokoi. L'ouverture et l'entretien de la piste quad menant à BoeBoe Kampou facilitent désormais les approvisionnements, renforçant l'implantation de nouveaux chantiers. Le secteur de la crique Cession a connu une reprise, tandis que la pression logistique en provenance du Suriname s'intensifie. En marge du Parc, la zone de Saint-Jean connaît une activité particulièrement importante, estimée à plusieurs centaines d'orpailleurs.

INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Les opérations conduites par les inspecteurs du Parc, en appui des forces partenaires, ont permis de cibler et neutraliser plusieurs sites d'orpaillage illégal.

Au total, **60 chantiers** avec camps logistiques ont été détruits :

- Tampak (Maripa-Soula)
- Petit Abounami (Papaïchton)
- Waki, Eau Claire, Grand Inini (Maripa-Soula)
- Pian Bois, Émerillon (Camopi)

Les destructions ont porté sur un volume important de matériels, représentant des pertes financières considérables pour les orpailleurs.

Ces résultats confirment la nécessité des opérations ciblées et soulignent l'importance de maintenir une pression constante sur les filières logistiques et techniques de l'orpaillage illégal.

Le Parc dispose d'un financement triennal exceptionnel du ministère de l'Écologie pour l'organisation de missions héloportées. À noter que le PaG a contribué à l'organisation logistique d'une mission de la gendarmerie visant la destruction à l'explosif de puits sur le site d'Atouka.

Maripa-Soula : 97 sites

La commune concentre à elle seule près de deux tiers des sites du PaG (63 %), confirmant son statut de zone la plus impactée. Les foyers majeurs se situent à Atouka (23 chantiers), Eau Claire (9) et Lipo Lipo (8). Le quad reste le moyen privilégié de ravitaillement, notamment depuis Atouka vers le Tampak. Le Dégrad Fourmi joue un rôle de plaque tournante logistique vers le cœur du Parc. Dans le Haut-Maroni, plusieurs sites ont été détruits par la Brigade nature du Parc, mais l'activité persiste du côté surinamais, en particulier à Loe Kreek.

Camopi : 18 sites

L'activité reste concentrée au nord, sur les zones de Sapokäi et d'Alikéné. Le dispositif de contrôle s'avère globalement efficace, notamment grâce au barrage fluvial de l'Approuague et au POAT de Grande Usine. Aucun site n'a été relevé à moins de 20 km du bourg, confirmant l'effet dissuasif du dispositif local. Toutefois, un

renforcement du contrôle est demandé sur la rivière Camopi afin de limiter les tentatives d'intrusion.

Saül : 6 sites

Bien que limitée, l'activité gagne légèrement du terrain. La logistique continue de transiter par la Mana et l'Inini, permettant de maintenir des chantiers éloignés, probablement encore rentables. Les opérations Harpie exercent une pression efficace autour du bourg, ce qui limite l'expansion locale des sites illégaux.

OPÉRATION KAPALU

Du 17 octobre au 9 novembre 2024, gendarmes et forces armées en Guyane ont mené une opération conjointe à Camopi. Plusieurs sites illégaux ont été démantelés, avec plus d'un million d'euros de logistique neutralisée.



COMPÉTENCES ET COLLABORATION

Deux agents locaux ont engagé leur parcours d'assermentation. La formation des agents se poursuit : outre les sessions d'entraînement au tir, une session de formation à la sécurité et au secourisme en milieu tropical a été conjointement organisée avec l'OFB. À ceci s'ajoute une mission conjointe et une journée d'échange avec le GIGN.

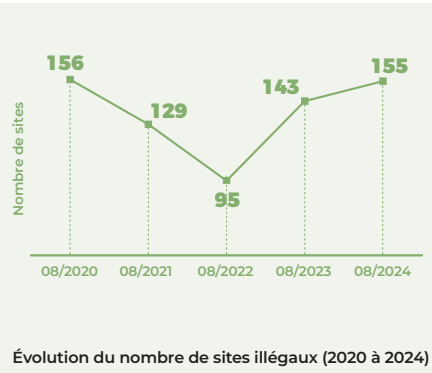


Impacts liés à l'orpaillage illégal

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ILLÉGALE

Le dernier survol de surveillance met en évidence une hausse globale de 38 % du nombre de sites illégaux recensés sur le territoire du Parc amazonien de Guyane. On dénombre désormais 155 sites actifs, contre 112 en début d'année.

Cette progression est particulièrement marquée sur la commune de Maripa-Soula, qui concentre l'essentiel de la dynamique. En revanche, la situation demeure relativement stable en zone cœur du Parc, où 41 sites ont été identifiés, soit seulement un site supplémentaire par rapport au précédent recensement.



71 hectares

de forêts détruits (données ONF/OAM)
Chiffre stable par rapport aux années précédentes



1800 km

de rivières impactés, dont 600 km en zone cœur, et 1 000 km de linéaire dégradé sur le Maroni



Développement durable des territoires

En 2024, le PaG a franchi de nouvelles étapes dans son action en faveur du développement durable.

Soucieux d'agir de manière adaptée sur les territoires, il poursuit le développement de nouvelles approches et de nouveaux outils, aussi bien dans le cadre de ses missions courantes (accompagnement des porteurs de projets, participation aux politiques publiques) que dans les projets menés avec ses partenaires.

Les échanges avec le Conseil scientifique et le CVL se renforcent progressivement, afin de partager analyses et méthodes autour de thématiques essentielles pour les populations : agriculture vivrière, tourisme, savoir-faire traditionnels.

Les événements locaux constituent également un tremplin privilégié pour dialoguer avec les habitants, les sensibiliser et valoriser les enjeux de société dans le sud de la Guyane.

Enfin, le PaG ajuste en continu ses approches et postures d'accompagnement grâce aux formations et échanges de pratiques entre agents, afin de développer des méthodes spécifiques au Parc et cohérentes avec ses valeurs.

De manière générale, il s'agit de mieux saisir les réalités vécues par les habitants et de renforcer l'expression et la visibilité des territoires vers le littoral, où se concentrent les principaux centres de décision.

CHIFFRES MARQUANTS

3 km

de sentier inaugurés

Sentier Amadou



400

visiteurs pour la 2^e édition



Marché de Taluen

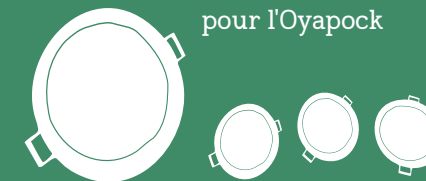
5 journées de l'Abattis

organisées à Camopi



45 platines à manioc

en inox commandées pour l'Oyapock



Papaïchton

Saül

Taluen

Camopi

3 audits

pour la marque **Esprit parc national - Guyane**



LE PAG, PRÉCURSEUR DE NOUVELLES FORMES DE PARTENARIAT DANS LES PNx

Initiés ou soutenus par le PaG, plusieurs projets sur l'Oyapock et le Maroni se sont structurés autour de nouvelles formes d'action partenariale favorisant l'intérêt collectif. D'abord partenaire technique ou financier, le PaG est désormais acteur de gouvernance au sein de structures de l'économie sociale et solidaire comme LIANE, SCIC CAE

Tumukumakop ou le futur Pôle agricole. Ces gouvernances mixtes, réunissant institutions, associations et acteurs locaux, renforcent l'intelligence collective autour des projets et la légitimité des acteurs sur le territoire. Le PaG assume ce positionnement collaboratif, convaincu que cela favorise la pluralité des approches et les synergies.





Favoriser le développement de l'écotourisme



AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE SENTIERS

L'aménagement des sentiers continue à Papaïchton grâce au financement CEREMA

En janvier 2024, le PaG a été lauréat de l'appel à projets « Sentiers de Nature » lancé par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Le projet vise à développer une offre de loisirs et d'écotourisme à Papaïchton, en aménageant et valorisant plusieurs sentiers de randonnée pédestre. L'objectif est aussi de valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique de la commune.

Le budget total du projet s'élève à 159 500 €, financé à son maximum à 80 % (soit 127 600 €) par le CEREMA. Le reste du financement est assuré par le Parc.

Ce budget permet de financer : l'installation de 3 tables de pique-nique et barbecues et deux passerelles, l'ouverture du sentier « Bord de Fleuve », la conception d'une carte de randonnée, la signalétique et la mise en place de supports d'interprétation.



DES PARTENARIATS ÉTROITS AVEC LES INSTITUTIONNELS DU LITTORAL

En 2022/2023, le Parc (via le bureau Cairn) a initié un plan d'interprétation de Saül dans lequel il était entre autres convenu la réalisation d'une Maison de la Randonnée - projet porté en tant que maître d'ouvrage par la CTG. Dans ce cadre-là, le Parc travaille en étroite collaboration avec ses partenaires afin de partager son expertise tant sur l'aspect, technique, gestion des lieux et espace muséal. De plus, le CTG a débuté en 2024 un tra-

vail de réécriture de Schéma Territorial de Développement du Tourisme et des Loisirs de la Guyane. De nombreux ateliers et commissions ont eu lieu tant sur le littoral que dans les communes pour échanger sur les thématiques suivantes : aménagement, observatoire, formation, qualité et développement durable etc. La Parc a pu se rendre à la quasi totalité des rencontres afin d'apporter son expertise touristique dans le Sud Guyane.

CHRONOLOGIE DES ACTIONS

Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour piloter les aménagements.

mars

Pose de la signalétique directionnelle (lames jaunes) sur la boucle du sentier Amadou.

juin

Inauguration officielle du sentier Amadou (Plan de Relance + signalétique financée par le CEREMA).

juillet

Rédaction d'une première version d'un plan de gestion et d'entretien de sentiers, partagé avec la Mairie.

août

Lancement du 1er marché de travaux. Deux offres. Décès de M. Ateni, dirigeant d'une des entreprises.

septembre

Réunion de suivi du projet avec la mairie et l'équipe de Papaïchton.

octobre

Mission de layonnage des sentiers (PaG + 2 vacataires).

novembre

Début de la conception de la carte de randonnée (illustration confiée à un prestataire). Marché d'interprétation attribué à une entreprise locale.

décembre

DES SOCIO-PROFESSIONNELS QUI SE STRUCTURENT ET SE RENDENT AU SALON DU TOURISME

Le Parc a accompagné la commune de Papaïchton dans le cadre de son projet de structuration de la filière touristique financé par LEADER et appuyé par l'OTOG. Plusieurs ateliers ont eu lieu en co-construction, en vue de fédérer les socio-professionnels du secteur touristique. L'équipe de ce projet et les socio-professionnels se sont aussi rendus sur le littoral et à Maripa-Soula pour rencontrer une diversité d'acteurs du tourisme ; institutionnels (Comité du tourisme), associatifs (Peuple en Harmonie, prestataires d'activités (Papakaï) etc. et de tisser des nouveaux partenariats. Sur le littoral, ils ont pu également se rendre présent pendant toute la durée du Salon du tourisme au côté notamment des prestataires de tourisme du Sud de la Guyane venu spécialement avec la CAE.



Connaître et accompagner les activités agricoles et forestières



AGRICULTURE VIVRIÈRE : NOUVEAUX AXES DE RECHERCHE AVEC LE CS

Dans un contexte où l'agriculture vivrière est mise à mal depuis plusieurs années (intempéries, prédation, maladie du manioc), le PaG et son Conseil scientifique ont franchi un nouveau cap de collaboration concrète: monter conjointement un projet de recherche relevant des Sciences humaines et sociales appliquées à l'agriculture. Construit dans le cadre de l'AAP sur les activités humaines en aires protégées de l'OFB, il vise à répondre à des enjeux de souveraineté alimentaire, mais également de s'inscrire dans la stratégie scientifique du PaG, au titre de la compréhension du fonctionnement des socio-écosystèmes, des dynamiques en cours et de leurs évolutions dans un contexte de changements globaux. Bien que le projet n'ait pas été retenu, il reste une priorité pour le PaG d'investir ce sujet, avec l'aide des partenaires de la recherche notamment.



LA MALADIE DU MANIOC

Observée de façon contrastée sur le territoire guyanais depuis 2021-2022, la maladie du manioc a fait bien des dégâts sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane. Tant sur le Maroni que sur l'Oyapock, des pertes aux champs parfois importantes subsistent, l'abandon de parcelles est régulier, et les conséquences sur l'alimentation des familles parfois importantes.

C'est seulement en juin 2024 que la maladie est officiellement identifiée comme la « maladie du balai de sorcière » (Cassava Witch Broom Diseases), causée par le champignon *Ceratobasidium* sp. (Leiva et al.2023). Les connaissances à son sujet sont encore minces, mais des moyens sont mis en place par l'Etat pour permettre de poursuivre la surveillance du territoire, les échantillonnages, ainsi que des travaux de recherche pour tenter d'en savoir davantage. En particulier, la FREDON et le CIRAD mettent en œuvre le projet SANIMANIOC, et le sud Guyane sera aussi concerné dès 2025.



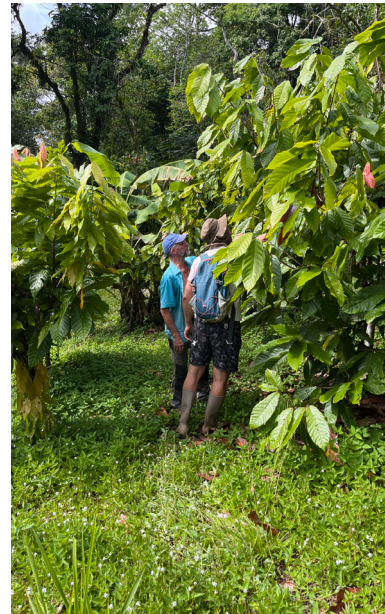
● UNE ANNÉE RICHE POUR LES SAÛLIENS

Dans le cadre de la convention d'application, deux actions ont été menées à Saül en 2024.

Alerté par un constat de dégradation de l'état des végétaux à Saül, le PaG a sollicité la FREDON pour évaluer l'état des jardins, parcelles agricoles et arbres cultivés, et sensibiliser les habitants aux ravageurs et aux risques liés aux transferts de matériel végétal. Une attention particulière a été portée au HLB des agrumes et à la maladie du manioc. La majorité des jardins ont été visités et des ateliers de sensibilisation organisés.

La seconde action répondait à une demande locale de valorisation des productions traditionnelles en farine. En juillet, sept résidentes ont suivi une

formation au Pôle Agroalimentaire de Mana (PAOG) organisée par le PaG, sur la transformation de produits tels que le cramanioc, le fruit à pain ou la patate douce. Alliant théorie et pratique de transformation, mais aussi protocole d'hygiène et calculs économiques, cette session a permis une mise en œuvre rapide des savoirs acquis dans les activités locales de transformation.



VALIDATION ET SUITES DE LA DRA : DIAGNOSTIC DES BESOINS DE LA FILIÈRE BOIS SUR LE MARONI

La directive régionale d'aménagement (DRA) pour le territoire du Parc a été validée en août 2024. Cette validation permet à l'ONF de réaliser des plans de gestion adaptés aux territoires et planifiés sur le long terme. Fin 2024, le PaG et l'ONF ont mené des entretiens auprès des acteurs de la fi-

lière bois à Maripa-Soula et Papaïchton. L'objectif était de recenser les usages du bois, les besoins de pistes forestières, et les besoins d'accompagnement administratif et financiers. Ces éléments doivent permettre de mieux accompagner la structuration de la filière bois sur le territoire.

Soutenir les porteurs de projets et collectivités



● FORMATIONS INTERNES

Que signifie « accompagner un porteur de projet » ? Depuis l'aide à remplir un formulaire, l'orientation vers des partenaires, le soutien pour faire un budget prévisionnel, l'identification de financeurs potentiels, le coup de pouce pour trouver des clients, les discussions pour préciser son idée de projet... les agents de l'équipe développement du PaG peuvent avoir des activités et des méthodes très variées autour de l'accompagnement des porteurs de projets. Certains accompagnent surtout des associations, d'autres plutôt des entrepreneurs.

En 2023, l'équipe développement se formait au jeu « Mon modèle Economique », un outil pour accompagner les porteurs de projets pas à pas.

En 2024, nous avons approfondi avec :

- Une formation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA). Cette méthode s'appuie sur le principe que les personnes accompagnées sont les mieux placées pour identifier ce qui leur permettra d'avancer dans leur projet ou la résolution de leurs problématiques. Nous l'appliquons aux porteurs de projets en travaillant nos manières de les aborder et de leur poser les questions.



Une formation-action visant à co-construire un guide interne de l'accompagnement des porteurs de projets. L'objectif est de définir notre posture et nos méthodes d'accompagnement des porteurs de projets. On s'appuie pour cela sur des échanges de pratiques et

du partage d'expérience pour nous renforcer collectivement dans ce domaine. La mise en forme du guide a été initiée en 2024 et sera finalisée en 2025.

Avec ces formations, ces échanges et la construction de ce guide, les équipes développement du PaG cherchent à s'enrichir collectivement, développer une culture commune de l'accompagnement des porteurs et aligner leurs positionnements.

LEADER : FIN DE PROGRAMME

L'année 2024 a marqué la fin du programme Leader 2014-2020. Les derniers projets ont été suivis pour que les porteurs puissent les finaliser et récupérer leur subvention.

Cette année a aussi marqué la fin du portage du Gal Sud par le PaG, après 17 ans d'engagement dans la gestion de ce fonds européen. Pour les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Saül, le programme Leader sera désormais porté par la CCOG dans le cadre du GAL Ouest. Pour accompagner ce transfert, les équipes du PaG se sont mobilisées pour partager leur retour d'expérience et aider à concevoir la nouvelle programmation afin qu'elle soit adaptée au mieux aux projets et réalités des porteurs sur ces communes.



1ÈRE ÉDITION DU FORUM DES PORTEURS DE PROJETS À MARIPA-SOULA

Le 15 novembre, le Parc amazonien de Guyane, aux côtés de l'ANCB et de la CAE Tumukumakop, a organisé un Forum des porteurs de projets à la Maison Météo de Maripa-Soula.

L'événement visait à présenter les dispositifs d'accompagnement existants et à favoriser les échanges entre structures et porteurs de projets.

Plusieurs organismes étaient présents, dont la Chambre d'agriculture, la DADT, France Travail, l'Adie, le RSMA, le Point d'information jeunesse du Haut Maroni, et la Mission locale de l'Ouest guyanais. Le PaG y tenait un stand dédié à ses actions d'appui et à son appel à projets.

Avec plus d'une vingtaine de participants et des retours très positifs, le forum a constitué un moment fort de mise en réseau et de valorisation des initiatives locales.



Contribuer à l'amélioration du cadre de vie

2024, DÉBUT D'UNE TRANSITION POUR LA CICI

Après trois années de financement par le Fonds de Transformation de l'Action Publique, la Cellule d'Ingénierie aux communes de l'intérieur (CICI) a poursuivi son action dès avril 2024 grâce à une mobilisation de fonds propres. Cette implication financière du Parc a permis d'assurer la continuité de l'accompagnement des projets portés par les communes. L'année 2024 a également marqué le lancement d'un travail de bilan du dispositif CICI. Dans ce cadre, des échanges

ont été conduits avec les communes et les EPCI, complétés par la diffusion de questionnaires aux partenaires. Un rapport est actuellement en cours de rédaction et sa publication est prévue pour le premier semestre 2025.

En 2025, la CICI entame une nouvelle phase charnière, marquée par la question de la pérennisation de la cellule. Pour cette année, elle bénéficie d'un financement de l'État permettant de couvrir deux ETP pendant neuf mois.



ACTIONS MENÉES PAR TERRITOIRE

sur le Maroni

À **Loka**, la CICI a aidé à lever plusieurs freins réglementaires qui faisaient obstacle à la réalisation de la place des fêtes.

À **Papaïchton**, La CICI a participé aux échanges sur le projet de création d'un filtre planté, notamment sur les problématiques liées au prélèvement de graviers.

À **Maripa-Soula**, la CICI est intervenue dans plusieurs domaines :

- Appui à la consultation de programmation et AMO pour le **futur hôtel de ville**.
- Accompagnement de la **construction de carbets propreté** sur le Haut-Maroni.
- Réalisation d'une étude d'expertise sur la **cohabitation avec les chauves-souris**, aboutissant à des préconisations techniques pour les bâtiments publics.

à Papaïchton et Camopi

La CICI pilote depuis 2022, conjointement avec l'AFD, une étude de faisabilité visant à **sécuriser les berges** de ces deux communes. Cette étude a été finalisée en août 2024, à la suite de la remise des livrables finaux. Depuis lors, la CICI accompagne les communes dans la **recherche de financements pour engager les phases de maîtrise d'œuvre**.

à Saül

La CICI a poursuivi son accompagnement opérationnel complet sur deux projets structurants :

- La réhabilitation du **gîte communal de La Rozaly**.
- La restauration de **l'église du bourg**, classée monument historique.

Ces deux opérations sont désormais en phase de conception, à la suite de la contractualisation des marchés de maîtrise d'œuvre fin 2023. Par ailleurs, la CICI a soutenu la mairie lors des revues de projets organisées par la sous-préfecture de Saint-Laurent du Maroni.

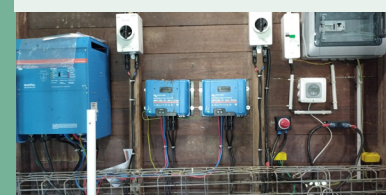


à Trois Sauts

En 2024, la CICI a concentré une grande partie de son accompagnement sur la zone de Trois Sauts :

- Le projet de construction d'un **gîte communal** a pu avancer grâce au recrutement d'un maître d'œuvre début 2025, après deux consultations infructueuses. Le financement initial, accordé en 2022, a pu être conservé.
- En partenariat avec le réseau Les Générateurs de la CTG, la CICI a contribué au **remplacement de l'installation photovoltaïque de l'école de Roger**.
- Un appui technique et financier a été apporté pour la construction d'une **cale de déchargement au village de Yawapa**, aujourd'hui dépourvu de dégrad et d'école. Un financement a été sécurisé et les pièces du marché de maîtrise d'œuvre ont été élaborées.

À l'issue d'une mission menée sur Trois Sauts en juin 2024, un compte-rendu détaillé a été rédigé. Ce document dresse un état actualisé des conditions d'accès aux services de base, notamment l'eau potable et la gestion des déchets. Il a été diffusé aux partenaires et institutions concernées et reste disponible sur demande.



Les événements et enjeux du développement durable

Le PaG est, sur la plupart des territoires et depuis plusieurs années, à l'initiative d'événements, qui se sont avec le temps durablement inscrits dans le paysage/agenda culturel. Grâce à la forte implication des équipes, ces événements permettent, avec l'expérience, de mieux en mieux traduire les enjeux inhérents aux activités locales. En particulier, la plupart des événements prêtent attention à la valorisation de produits traditionnels alimentaires (bruts, transformés, cuisinés) et artisanaux. Par ailleurs, le PaG s'attache, en collaboration avec les acteurs locaux, à améliorer l'écoresponsabilité de ses événements, en mobilisant des outils innovants comme l'usage de la vaisselle réutilisable, via le dispositif kit vaisselle.

Bien plus qu'une vitrine festive sur la gastronomie et les culture locales, ces événements ont l'ambition de renforcer la valorisation des pratiques, et de faire le lien avec les enjeux du développement durable pour le bien être des habitants, en matière de santé, comme en matière d'impact sur l'environnement ou l'économie familiale. Recourir aux producteurs locaux, solliciter les porteurs de savoirs, inviter des intervenants, s'appuyer sur des associations locales sont autant de moyens de renforcer le discours sur les enjeux de société et d'inviter à partager et faire évoluer ses perceptions en matière d'alimentation durable, de réduction des déchets et d'usage des ressources.

Marché artisanal du Maroni

Plus ancien évènement du PaG, et le plus grand aussi, cet évènement vise d'abord à valoriser l'artisanat local des communautés de Maripa-Soula et Papaïchton. Construit autour d'un thème différent chaque année, ce marché donne l'espace, le temps d'une journée, à des artisans, des artistes (danse, musique), des cuisinières qui à eux tous offrent un panorama du savoir-faire traditionnel. En 2024, le CVL faisait partie des exposants, en vue d'ouvrir un espace d'échanges et d'informations avec les habitants (composition du CVL, représentants locaux, rôles, actions récentes).

Journée de la gastronomie durable à Papaïchton

Évènement qui se décline à la fois à Maripa-Soula et Papaïchton, il est très populaire à Papaïchton. Pour cause, le PaG s'entoure de nombreuses associations locales, aux compétences spécifiques, qui permettent la mise en lumière des savoir-faire culinaires, dans un cadre respectueux de l'environnement et des personnes. En 2024, le PaG avait privilégié un thème autour des plantes anciennes/non conventionnelles décliné au sein de la cuisine mais aussi « hors les murs » à travers une exploration/visite guidée dans le village. A l'heure où les pratiques alimentaires se modifient avec l'usage croissant de produits industriels,

que les systèmes vivriers sont mis à mal par les changements globaux, sensibiliser à l'alimentation durable devient une nécessité, tant sur le plan de la santé que sur le plan de l'environnement.

Journée de l'abattis à Camopi

Seul évènement du PaG à se produire plusieurs fois par an, la journée de l'abattis s'inscrit dans une dynamique de marché régulier, destiné à favoriser la rencontre de l'offre et la demande de produits artisanaux et agricoles.

Marché de Taluen

Dernier né des événements au PaG, il est le « petit frère » de la Journée de l'abattis. Soucieux d'avoir un évènement localisé en pays wayana, les habitants et le PaG ont conçu un évènement exclusivement dédié aux produits et savoir-faire traditionnels amérindiens. Beaucoup d'habitants y ont trouvé l'occasion de valoriser leurs productions, petites ou grandes.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Évènement national décliné chaque année sur un ou plusieurs territoires selon les opportunités, cet évènement vise à promouvoir des actions relatives à la réduction des déchets.



Sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels

En 2024, le Parc amazonien de Guyane a consolidé son action en faveur de la sauvegarde des patrimoines culturels et de la valorisation des territoires du Sud. Les équipes ont accompagné de nombreuses initiatives visant à préserver et transmettre les savoirs, pratiques et expressions culturelles qui structurent la vie locale.

Le développement du projet Terrastories, la clôture du programme MapaCultur, les expositions de Taluen et Camopi, la 2^e édition du festival Saül Kontré, ainsi que la rénovation de carbets traditionnels et l'organisation des Jeux Alukuà Papaïchton illustrent la diversité des démarches soutenues.

Ces actions contribuent à renforcer la connaissance, la transmission et la valorisation des patrimoines matériels et immatériels, tout en affirmant le rôle du Parc comme partenaire des dynamiques locales.



CHIFFRES MARQUANTS

90+

récits de vie Wayana & Aluku collectés

Terrastories



2

ouvrages en production



42

ateliers de transmission organisés



700+

personnes touchées



7

vidéos réalisées sur des récits de vie

MapaCultur



Papaïchton

← 1^{ère} édition des Jeux aluku adultes

540+

publications en sciences sociales identifiées depuis 2020



Saül

← 2^{ème} édition du festival Saül Kontré

Taluen



2

expositions réalisées



6

ateliers de transmission

200+

personnes touchées

Camopi



2^{ème} édition de la Fête du wassaï ↗

MAPACULTUR : QUATRE ANNÉES DE TRANSMISSION



De 2020 à 2024, le projet MapaCultur a revitalisé la transmission des savoir-faire traditionnels à Maripa-Soula, face aux menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel immatériel. Porté par les peuples Aluku, Wayana, Apalaï et Teko, 42 ateliers ont été organisés dans 7 villages, réunissant 43 sachants et plus de 700 participants, autour de 17 pratiques artisanales : vannerie, tissage, poterie,

musique... L'initiative s'est poursuivie avec la réalisation de 7 films documentaires et un livret illustré par l'artiste wayana Tilimoike Ajelatani, contribuant à valoriser les artisans et à pérenniser la transmission des savoirs. Projet financé par le fond LEADER, la CTG, la DGCOPOP et le CEN.

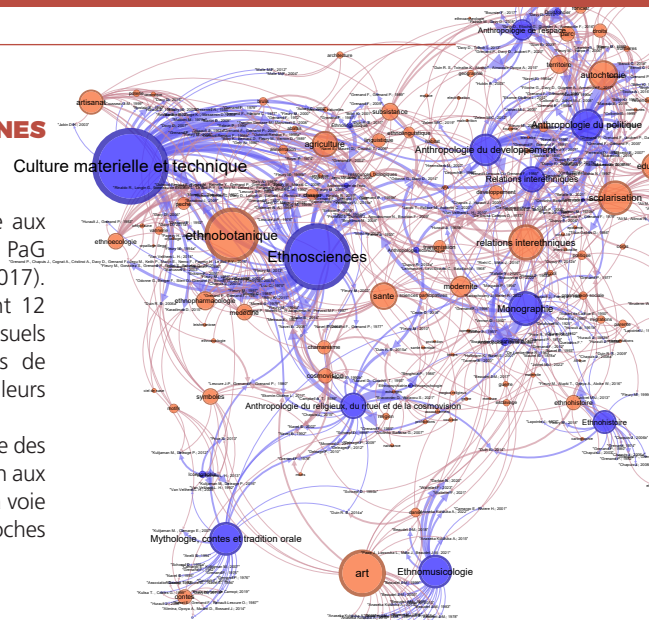
Transmission des connaissances et savoir-faire traditionnels

● ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SUR LE TERRITOIRE DU PAG

Depuis 2020, un travail de recensement des recherches en sciences humaines et sociales (SHS) liées au Parc amazonien de Guyane a permis d'identifier plus de 540 publications, grâce aux travaux de Margot Zinck puis d'Olivia Braconnier en 2024. L'analyse met en évidence la prédominance de l'ethnologie (60 %), suivie de l'archéologie, de la linguistique et de l'histoire, ainsi qu'une diversification depuis les années 2000.

Les recherches portent surtout sur les peuples Aluku/Boni, Wayana, Wayāpi

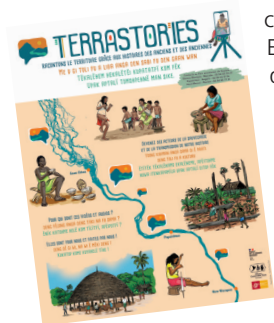
et Teko, avec une attention accrue aux enjeux fonciers après la création du PaG (2007) et les Accords de Guyane (2017). 311 auteurs ont été recensés, dont 12 très prolifiques. L'usage d'outils visuels (cartes mentales, Gephi) a permis de cartographier 222 mots-clés et leurs connexions disciplinaires. Cet état des lieux souligne la richesse des SHS sur le territoire, leur contribution aux axes de la charte du PaG et ouvre la voie à de nouvelles thématiques plus proches des réalités locales.



● TERRASTORIES : CARTOGRAPHIER LES RÉCITS ORAUX

Depuis 2018, le Parc amazonien de Guyane collabore avec l'ONG Amazon Conservation Team (Suriname) pour valoriser les mémoires orales des communautés du Haut Maroni, notamment Wayana et Aluku. En 2023, un protocole conjoint a été signé avec les chefs coutumiers pour déployer Terrastories, une application cartographique interactive. Conforme à la volonté des communautés, elle recueille et géolocalise les récits oraux en toute confidentialité.

Aujourd'hui, elle est pleinement fonctionnelle en wayana, avec déjà 20 vidéos et 15 audios géolocalisés, ainsi que 8 audios en aluku. Soutenu par la DGCOP et porté par un engagement communautaire, ce projet s'affirme comme un outil innovant de préservation, transmission intergénérationnelle et valorisation culturelle.



“ C'est important de laisser une trace des personnes disparues. Chacun a beaucoup d'histoires à raconter... et il y en a toujours d'autres à découvrir ! ”

Ganne Pleike,
médiateur Terrastories wayana



● UN DIALOGUE INTER-PARCS AUTOUR DE LA CULTURE

Un temps d'échange inter-parcs sur les sujets culturels s'est préparé au long de l'année 2024. Pour cette occasion, les chargé-e-s de mission patrimoine/culture ont été amené-e-s à travailler sur la création artistique dans les parcs nationaux. Trois tables rondes de travail ont été prévues, avec deux ou trois intervenants exposant des projets concrets menés dans les parcs. Les thématiques choisies : création et pré-

servation des patrimoines, création et sensibilisation des publics, et création et transition écologique.

En ce qui concerne le PaG, nous avons présenté notre travail autour de la transmission en prenant le cas de Camopi avec la danse du *Tadza Teko*. Notre présentation a voulu apporter une réflexion sur le fait que les actions culturelles au sein du PaG dépassent la notion d'expression artistique : elles

sont une pratique ancestrale profondément liée à l'identité, à la gestion des ressources naturelles et à la spiritualité. Elles s'inscrivent davantage dans les savoirs bioculturels qu'artistiques, en dépassant une vision eurocentrée. Notre présentation a souligné qu'il est essentiel de reconnaître ces dimensions pour mieux comprendre, soutenir et travailler avec les épistémologies amazoniennes.



● CLÔTURE DE LA FÊTE DE LA NATURE AVEC LA FÊTE DU WASSAI À CAMOPI

Les savoirs bioculturels sont très vivants sur le territoire, et parler de nature, c'est aussi parler de culture. En mai 2024, l'association Akanta, en collaboration avec le PaG, a organisé la 2e Fête du Wasai à Saint-Soi.

Cet événement, d'une grande importance socio-culturelle, a réuni plus de 100 personnes autour de cette célébration Teko. Ce moment de fête a permis aux participants de partager leur histoire,

de valoriser la richesse gastronomique de leur culture et de renforcer les liens intergénérationnels.

La journée a également été l'occasion pour les visiteurs, les enseignants, les aides-soignantes et d'autres professionnels de découvrir et de participer aux différentes étapes de transformation du wassai. Un petit film retraçant ce processus de transformation sera réalisé afin d'illustrer cette belle fête culturelle.



HISTOIRE DES WAYĀPI : UNE MÉMOIRE RACONTÉE PAR LEURS VOIX

À Camopi, l'histoire du peuple Wayāpi se transmet oralement de génération en génération. Les anciens savent retracer les parcours de leurs aïeux, évoquant migrations et événements marquants. De nombreux travaux de chercheurs complètent ces récits, à partir de témoignages de chroniqueurs, de cartes anciennes, de chants et de généalogies.

En 2024, un projet audio/vidéo a été lancé afin de préserver cette mémoire orale, de la croiser avec des sources annexes et de la rendre accessible au public, en particulier aux jeunes Wayāpi. Sept capsules vidéo ont ainsi été réalisées à partir de récits de vie d'habitants érudits et de données ethno-historiques. Illustrées par l'artiste wayāpi Jimmy Jean Baptiste, ces productions contribuent à valoriser un patrimoine culturel unique. Aujourd'hui, le terrain est prêt et le matériel nécessaire est disponible pour la suite des travaux.



● MALĀNAE GATU : TRANSMISSION PAR LA BANDE DESSINÉE

Malānae Gatu, Belles histoires Wayāpi est une BD réalisée en partenariat avec le collège Paul Suitman de Camopi. En 2023, deux histoires transmises oralement par l'érudit Joaquim Panapuy (Teko) et l'érudit Renaud Sakeu (Wayāpi) ont servi de base au travail de création de cette BD, inspirée d'une histoire wayāpi

par les élèves de 4A (2022-2023).

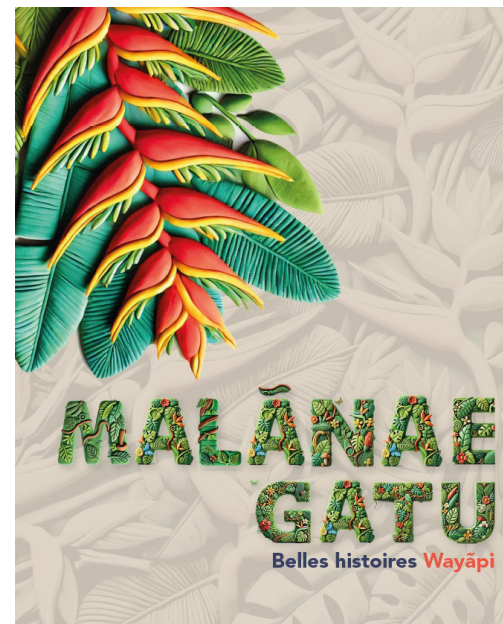
En 2024, les élèves de 4A ont recueilli la biographie de ces deux sachants. Cela nous a permis de travailler sur la mise en page du livre avec Daniel Virgues, artiste et réalisateur audiovisuel. L'impression de l'ouvrage sera réalisée en 2025.

“ Mōbe'u ba'ekwōt pitākom singe. Le parc, lecol, ba'e mōbe'u kuapalakom napialalehe otalawadj, pitakom apewalam. ”

James Panapuy,
chef de la délégation territoriale
de l'Oyapock du PaG – Camopi

“ Kalamae wa malānge moyenu ya'ile kù pe. Le parc, leko, malāne moyenu kuwa pa kù apiyale oposiko. Ya'ile kùpewamū. ”

Jérémie Mata,
coordinateur socio-culturel
du PaG – Camopi





Valorisation des territoires



● L'ARTISANAT SUBLIMÉ À TALUEN

Presse à manioc, rape, tamis, calebasse, etc. Les Wayana ont utilisé leurs connaissances de la forêt et leurs savoir-faire ancestraux pour créer des objets à partir de ressources naturelles, comme la terre (argile) ou le végétal (arouman, liane, bois, feuilles de palmiers, etc.)

En mars, l'équipe de Taluen et du service communication ont concrétisé son projet d'exposition dédié à ces objets traditionnels wayana liés à la transformation du manioc, objets actuellement

en voie de disparition au profit de machines industrielles.

Cette exposition est une occasion de mettre en lumière des artisans et des savoir-faire, parfois ancestraux, comme la confection du *pamkali* (tamis circulaire). Entre tradition et évolution des techniques, cette réalisation collective illustre la richesse culturelle amérindienne et est visible dans le hall des bureaux du Parc de Taluen.



● « EN PARTAGE » : 17 ANS D'IMAGES ET D'ACTIONS AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'exposition « En partage... 17 ans d'images et d'actions communes » s'est installée pour un an à la maison du Parc de Camopi. Elle retrace en images et en objets d'artisanat les missions du PaG depuis sa création et illustre les nombreux partenariats noués avec les institutions, associa-

tions et habitants du Haut Oyapock. Les portes sont ouvertes aux scolaires, habitants et visiteurs pour encourager le dialogue. Tirées des archives photographiques du Parc, les images sont enrichies d'illustrations originales de l'artiste Ferchoyela, réinterprétant les motifs animaliers wayäpi et teko.

● 2^E ÉDITION DU FESTIVAL SAÛL KONTRÉ

Du 25 au 27 octobre, habitants et visiteurs de Saül ont vibré au rythme du Saül Kontré, placé cette année sous le thème « de l'infiniment grand à l'infiniment petit ».

Entre observation du ciel, de la lune, des planètes, des étoiles et des micro-organismes, le programme a proposé une immersion complète « sur la trace des étoiles », en partenariat avec Guyane Astronomie et la Canopée des Sciences.



Le festival a également mis à l'honneur les talents locaux, avec des concerts, des activités sportives et des démonstrations culinaires, offrant un bel équilibre entre sciences, culture et convivialité.

● SAUVEGARDER LE PATRIMOINE BÂTI

Plusieurs carbets traditionnels ont été rénovés en 2024 sur le Haut-Maroni (Antecum Pata et Twenke) et d'autres sont en voie de rénovation ou construction sur le Haut-Maroni et à Camopi.

Fin 2023, un nouveau volet de l'appel à projets (AAP) était lancé, pour soutenir les constructions traditionnelles. Un axe important est la transmission des savoir-faire liés à la construction entre des sachants et des apprenants. Quatre projets sélectionnés en 2023 ont été accompagnés en 2024 : la rénovation des Tucusipan de Twenke (finalisé en 2024) et Elaé (démonté en 2024), la rénovation du carbet « Ingi Osu » de Papaïchton et construction d'un carbet Wayampi à Camopi (qui seront lancés en 2025). Les équipes du PaG accompagnent au besoin sur les aspects administra-

tifs (en particulier pour les embauches) et pour la recherche de financements complémentaires.

Une nouvelle session de l'AAP constructions traditionnelles a permis de sélectionner 2 nouveaux projets en 2024 : le carbet Teko de l'association Akanta, qui sera aussi un lieu de transmission des danses Teko, et le carbet du chantier d'insertion Liane. Ces projets seront lancés en 2025.

Le projet de rénovation des cases traditionnelles Alukus de Boniville et Loka, porté par la mairie de Papaïchton et soutenu par la Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, s'est poursuivi en 2024 avec la rénovation de 2 maisons par les salariés en insertion de l'association Yenkumu Lutu.



UN TUKUSIPAN TOUT NEUF À ANTECUM PATA

Le 30 mars, le village d'Antecum Pata a inauguré son nouveau tucusipan, fruit d'un chantier d'insertion de neuf mois mené par Liane Guyane en partenariat avec l'association Yepe, porteuse du projet. Haut de 8 m et large de 10 m, l'édifice a mobilisé dix salariés en insertion, encadrés par une technicienne. Moment fort : la montée du *maluwana*, ciel de case traditionnel, symbole de la culture wayana.



● 1^{ÈRE} ÉDITION DES JEUX ALUKU ADULTES À PAPAÏCHTON

Les 6 et 7 juillet, Papaïchton a accueilli la première édition des Jeux aluku, un événement mêlant sport, culture et traditions.

Huit équipes mixtes et intergénérationnelles venues du Maroni se sont affrontées dans des épreuves traditionnelles et culturelles, dont une course d'orientation sur le sentier Amadou retraçant le parcours du marronnage.

Grâce au soutien de leurs mairies, Maripa-Soula, Saint-Laurent et Apatou ont décroché les trois premières places.

Un succès prometteur pour un rendez-vous appelé à devenir incontournable.



À voir :
Vidéo sur la première édition des Jeux Aluku
sur la chaîne Youtube du Parc amazonien.



Sensibilisation et éducation à l'environnement

En 2024, les actions d'éducation à l'environnement se sont poursuivies avec dynamisme sur l'ensemble du territoire du Parc amazonien de Guyane. Grâce à la création d'outils pédagogiques innovants, à la mise en place d'animations variées en milieu scolaire et lors d'événements publics, le Parc a renforcé sa mission de sensibilisation à la biodiversité et aux savoirs locaux, en lien étroit avec les habitants et ses partenaires.

CHIFFRES CLÉS

2 projets
pédagogiques

9 classes
impliquées

1 **8** classes
de cycle 1
classe
multi-niveaux

10
outils
pédagogiques
créés

45 sorties nature
encadrées

392
participants

Journées portes ouvertes

Rémire-Montjoly

Salon du
tourisme

Papaïchton

← Clôture de l'ABC

Maripa-Soula

Taluen

Antecum Pata

← Fête de la nature

Saül

← Festival
Saül Kontré

Camopi

Journées portes ouvertes

7 événements impliquant
des actions d'EEDD

2

nationaux

4

locaux

1

organisé en
partenariat

UN PARTENARIAT STRUCTURANT

En 2024, le partenariat avec la Canopée des Sciences a permis de mettre en place des actions de médiation innovantes : une formation pour les agents du PaG à l'usage des casques de réalité virtuelle avec l'application *Ma Guyane vue du ciel*, l'animation des stands interactifs lors des journées portes ouvertes, et une forte présence au festival Saül Kontré, avec microscope, jeux pédagogiques et ateliers immersifs.



Éduquer à l'environnement et au développement durable



DES OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR VALORISER LA BIODIVERSITÉ ET LES CULTURES LOCALES

En 2024, plusieurs outils pédagogiques ont été créés pour aborder les thématiques de l'alimentation, de la faune et de la flore de Guyane. Parmi eux, **trois jeux de photolangage** permettent de découvrir la transformation des plantes locales (palmiers, genipa...), ou encore les habitudes culinaires des différentes communautés vivant en Guyane. **Du côté de la faune**, des jeux ludiques comme les empreintes d'animaux, un

memory, un puzzle anatomique de poissons ou encore Retrouve ma tête, permettent de sensibiliser petits et grands à la richesse animale du territoire.

Enfin, des supports ont été créés autour des **graines comestibles et des fruits de palmiers**, intégrant les noms en langues locales (français, Wayäpi, Teko) pour **valoriser le plurilinguisme et les savoirs traditionnels**.



SUR LES TRACES DES ANIMAUX AU MARONI

Le programme pédagogique dans le secteur DTM (Maroni) s'est articulé autour du thème des **empreintes animales**.

Huit classes de maternelle ont participé à un cycle de trois séances : découverte de la faune, compréhension de l'anatomie des pattes, et atelier de poterie en argile

animé par la sachante Linia Opoya. Une sortie sur le sentier des Géants a également permis aux collégiens de 5^e de participer à plusieurs ateliers tournants : identification de la flore, observation d'oiseaux, entretien du sentier, ramassage de déchets.



SAÜL : DES PROJETS ANCRÉS SUR LE TERRAIN

À Saül, le projet de potager scolaire s'est poursuivi avec 11 séances, clôturées en juin lors de la fête de l'école.

Des séances de sensibilisation sur les corridors écologiques ont également été menées, incluant la pose et l'analyse de pièges photo.

Côté grand public, 4 animations faune ont rassemblé 56 participants. Le secteur a aussi proposé 45 sorties nature tout au long de l'année, regroupant 392 personnes sur la découverte du patrimoine historique du village, les oiseaux de Saül, la faune nocturne ainsi que sur les sentiers du village.



Événements et actions

L'EEDD DANS LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Fête de la Nature

- À Saül, des sorties ethnobotaniques sur les plantes médicinales ont été organisées avec l'association Mélisse.
- À Antecum Pata, les participants ont découvert des jeux autour des empreintes, des fruits et de la méthode de comptage de la grande faune.
- À Camopi, les palmiers étaient à l'honneur, avec démonstration de tressage avec des sachants et des activités

sur les usages des palmiers

Fête de la Science

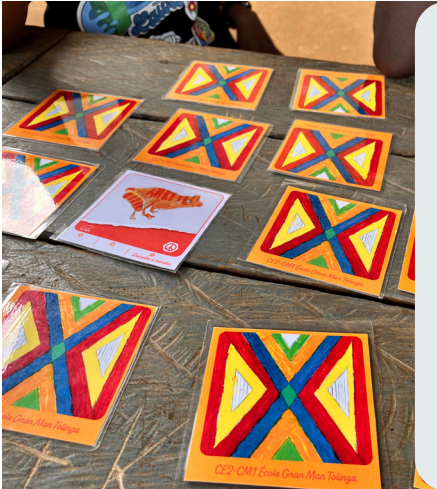
- À Saül, deux sorties sur le cycle de l'eau ont été complétées par la projection du film Le mystère des rivières volantes.
- À Papaïchton, l'équipe a mené des animations en classe et installé l'exposition « L'Exp'eau » sur les berges.

Journées Portes Ouvertes

- Au siège, les visiteurs ont pu tester les jeux développés par le Parc portant sur la faune et la flore, assister à des ateliers, et découvrir les métiers du Parc.

Salon du tourisme

Les élèves du littoral ont été accueillis pour découvrir la richesse du Parc amazonien à travers jeux, expos et rencontres.



L'ABC DE PAPAÏCHTON, UNE CLÔTURE ENRICHIE PAR LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'année a commencé par la clôture de l'ABC de Papaïchton, riche en animations pour tous les âges. Sorties nocturnes à la découverte des chauves-souris, ateliers slam autour de la biodiversité, projections de films et remise des outils pédagogiques co-crés avec les élèves ont marqué cette semaine. Des jeux memory et "Qui-est-ce ?" sur les poissons, grenouilles et oiseaux (les trois grandes familles ciblées par l'ABC) ont été remis aux établissements partenaires.

FORMATION ENTOMOLOGIE ET GROUPE DE TRAVAIL

En octobre, sept agents du Parc ont suivi à Kourou une formation en entomologie avec le Graine, autour des papillons, membracides et fourmis. À sa suite, un groupe de travail EEDD a permis de dresser le bilan des actions, de planifier 2024-2025 et de concevoir de nouveaux outils pédagogiques. Deux temps forts qui ont renforcé les liens entre équipes et territoires.



DÉCOUVERTE DU PAG LORS DES PORTES OUVERTES À CAMOPI

À Camopi, une journée portes ouvertes a permis d'accueillir une centaine de participants, invités à découvrir les missions du Parc. Au programme : inauguration d'une exposition photographique, ateliers traditionnels (kusiwa, broderie), projection de films et découverte des différents pôles du Parc (logistique, sciences...). Les scolaires continueront de découvrir l'exposition grâce à un livret pédagogique en cours d'élaboration.



Coopération régionale et internationale

LE MONT ITOUPÉ

Sentinelles des changements climatiques

9

MISSIONS
de 2010 à 2023

14

STATIONS
Murs de paramètres climatiques

+4000

ESPÈCES
inventoriées

POURQUOI LE MONT ITOUPÉ ?

La biodiversité du mont Itoupé est très forte comparativement à d'autres sites inventoriés.

Par sa situation géographique et l'éloignement des populations humaines, mais surtout le relief qui crée des conditions de vie très variées sur une petite surface. La grande biodiversité est aussi liée à la dynamique particulière de ces forêts.

La présence de nuages quasiment en permanence sur le sommet, permet la coexistence sur quelques kilomètres carrés d'une mosaïque de milieux de vie contrastés : très lumineux à très sombres, très humides à plus sec, propices au développement d'un grand nombre d'espèces.

Les principales menaces pesant sur ces forêts sont les activités humaines (notamment l'orpaillage illégal) et les changements climatiques. Comment évaluer ces derniers ?

DES INVENTAIRES...

Afin d'offrir un aperçu le plus complet possible de la biodiversité et des écosystèmes tout en minimisant les coûts de déplacement et d'organisation, l'étude des sommets isolés se fait en équipes pluridisciplinaires.

De 2010 à 2018, 5 missions ont eu lieu afin de dresser un inventaire de ce mont isolé et bien préservé. En saison sèche ou en saison des pluies, des experts de toutes spécialités à plumes, feuilles, poils ou spores se sont déplacés.

Ce sont près de 4000 espèces animales, végétales et fongiques qui ont été inventoriées, pour celles qui ont pu être identifiées ! En effet, de nombreuses espèces ont été inventoriées comme nouvelles pour la Guyane voire nouvelles pour la science. En outre, de nouvelles technologies font leur apparition afin de compléter cet état des lieux : ADN environnemental, Lidar, images satellites...

Les forêts des montagnes se distinguent des autres types de forêts tropicales humides par l'abondance de plantes épiphytes, qui peuvent recouvrir jusqu'à 80% des troncs. Elles sont souvent les arbres les plus anciens de la forêt. Les épiphytes sont un organisme (plante, lichen ou champignon) qui utilise une autre plante comme support sans pour autant être un parasite.

Plus des trois quarts sont des bryophytes, c'est-à-dire des mousses et des hépatiques. Ces plantes ancestrales très proches sont dépourvues de système racinaire. Incapables de puiser l'eau du sol, elles ont développé une capacité de captation et de stockage de l'eau atmosphérique considérable. Cent grammes de ces plantes peuvent emmagasiner plus d'un litre d'eau, soit plusieurs dizaines de tonnes d'eau stockées à l'hectare.

Même si la plupart d'entre elles sont capables de supporter des épisodes de sécheresse, dans ces forêts où l'humidité est quasi permanente, les bryophytes trouvent un terrain favorable à leur développement.

80%
DES TRONCS

400g
PLANTES

Cette année 2024 a été marquée par une nette reprise des activités de coopération avec les pays voisins. Il s'agit d'un domaine particulièrement important pour le PaG, sur les sujets environnementaux, culturels et de développement durable. Des liens construits et stables avec le Guyana, le Suriname et le Brésil sont autant de perspectives d'échanges techniques enrichissants et d'établissement d'une culture commune des forces vives du « plateau des Guyanes ».



2 projets

de coopération
en préparation



5 axes majeurs

nature & écologie,
LCOI, éco-tourisme,
changement
climatique,
renforcement des
capacités



5
événements
impliquant
le Parc

2

3

conférences
transfrontalières
rencontres
multi-acteurs

MISSION PODOCNÉMIDES EN AMAPA

Du 3 au 8 décembre 2024, le Parc amazonien de Guyane a participé à une mission dans la FLONA (Amapá) lors des éclosions de podocnémides unifilis, tortues d'eau douce protégées au Brésil depuis 1976. Chez nos voisins, les agents brésiliens et des ribeirinhos (habitants traditionnels installés depuis plusieurs générations sur les berges des

rivières) recensent, protègent et surveillent 24h/24 chaque nid, assurant un suivi précis. Ainsi, plusieurs milliers d'œufs sont protégés jusqu'à leur éclosion et permettent le relâché des très jeunes tortues.

Cette coopération a permis d'observer un programme de sauvegarde solide, pouvant servir de référence pour mettre en place des actions similaires sur le fleuve Oyapock, où l'espèce reste vulnérable.



RENFORESAP, LE RETOUR

En 2024, une nouvelle étape a été franchie pour le Plateau des Guyanes avec la préparation de la phase 2 du projet RENFORESAP (Renforcement du réseau des aires protégées). La première phase, menée entre 2018 et 2022, avait associé le Guyana, le Suriname et la Guyane autour de thématiques communes de gestion durable. Cette deuxième phase, dont le lancement concret est prévu pour 2026, reprendra

les axes initiaux tout en intégrant un élargissement majeur : la participation du Brésil. Les thématiques de travail concerneront notamment l'éco-tourisme, la gestion durable des ressources naturelles, la LCOI ainsi que la transmission des patrimoines culturels vivants. Elle ouvrira ainsi la voie à une coopération régionale plus intégrée, à l'échelle de l'ensemble du Plateau des Guyanes.



Limiter les impacts de l'orpaillage

● DIALOGUE TRANSFRONTALIER AVEC LE MINISTRE SURINAMAIS

Le 19 janvier, le ministre surinamais de l'Environnement a survolé le Maroni pour constater les impacts de l'orpaillage. À l'invitation de l'ambassadeur de France au Suriname, Pascal Vardon a ensuite échangé avec Marciano Dasai, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, sur la situation critique à Papaïchton et Maripa-Soula (pollution, déforestation, impacts sociaux et humains). Après la visite du législatif en novembre, c'est l'exécutif qui s'est déplacé sur la frontière française, un moment suivi et relayé par les médias surinamais (notamment avec le reportage télévisé de STVS Suriname) et marquant une nouvelle étape du dialogue transfrontalier.

● CONFÉRENCE BIO-PLATEAUX À PARAMARIBO

Du 30 octobre au 2 novembre 2024, le Parc amazonien de Guyane a participé à la conférence Bio-Plateaux à Paramaribo (Suriname), réunissant près de 400 participants, dont le président du Suriname, plusieurs ministres et de nombreuses institutions. Deux accords majeurs ont été signés : la création d'un Observatoire régional sur

les ressources en eau et la biodiversité aquatique du Plateau des Guyanes, et un arrangement administratif pour renforcer la connaissance du bassin du Maroni.

L'événement a également permis de valoriser la coopération entre le PaG et le PNMT, ainsi que de rappeler les impacts de l'orpaillage illégal.



Coopération renforcée entre la France et le Brésil

● LETTRE D'INTENTION FRANCE-BRÉSIL

À l'occasion de la visite d'État du président de la République au Brésil en mars 2024, une lettre d'intention a été signée entre la France et le Brésil. Paraphé par Stéphane Séjourné, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, et Marina Silva, ministre brésilienne de l'Environnement, ce document formalise le lancement d'une coopération technique renforcée entre le Parc amazonien de Guyane (PaG) et le Parc national des Montagnes du Tumucumaque (PNMT).

Cette feuille de route conjointe fixe cinq axes stratégiques de travail :

Nature et écologie : missions naturalistes, échanges de données, suivi d'espèces emblématiques, réduction des pressions (braconnage, déchets, LCOI) et structuration des actions de police.

Lutte contre l'orpaillage illégal : coordination d'actions de surveillance et de police conjointes.

Éco-tourisme : étude de faisabilité d'un site transfrontalier d'accueil touristique.

Changement climatique : observation des impacts du climat sur la biodiversité via des sites sentinelles.

Renforcement des capacités : échanges de pratiques et formations croisées.

La participation du PaG aux échanges de Brasilia a également permis d'aborder des enjeux communs tels que la lutte contre l'orpaillage illégal, l'action pour le climat, le développement durable et le suivi de la faune emblématique (loutre, tapir).

Cette coopération transfrontalière illustre la volonté politique partagée de préserver les patrimoines naturels et culturels du Plateau des Guyanes et constitue une étape majeure pour l'avenir des deux parcs.

“ J'ai pu parler au président de la République des problématiques qui nous touchent et des projets qu'on pourrait partager avec le Brésil, en matière d'action pour le climat ou le suivi loutre et tapir, par exemple. ”

James Panapuy



● LE PAG À LA COMMISSION MIXTE TRANSFRONTALIÈRE BRÉSIL-FRANCE

Les 12 et 13 juin, le Parc amazonien de Guyane a participé à la 13^e Commission mixte transfrontalière Brésil-France, organisée dans l'État de l'Amapá et consacrée notamment à la coopération entre parcs nationaux.

Aux côtés de la directrice du PNMT, notre directeur a présenté les modalités d'une collaboration qui démarrera dès l'été,

autour de projets communs (suivi des loutres, tapirs, papillons, podocnémides, études forestières).

Les échanges ont également porté sur la lutte contre l'orpaillage illégal, la chasse et la pêche irrégulières, ainsi que sur l'inclusion d'autres aires protégées dans la dynamique.



● VISITE DU PARC NATIONAL DES MONTAGNES DE TUMUCUMAQUE

Fin septembre 2024, le PaG a accueilli au siège une délégation du PNMT, conduite par sa directrice Fernanda Colares Brandao. Cette rencontre a permis de définir une feuille de route pour la coopération technique entre les deux établissements.

Une première mission conjointe s'est tenue début octobre à Trois Sauts, avant la participation de la directrice du PNMT à

la Journée portes ouvertes de Camopi. Le PNMT a également participé aux travaux du Conseil scientifique du PaG. Des actions concrètes ont déjà été engagées :

formation d'un agent du PaG au Brésil sur la manipulation des podocnémides ; mission commune sur le haut Oyapock dédiée au suivi de ces tortues d'eau douce.



Enfin, un enjeu stratégique a émergé autour du projet de loi n°3087 (2022, sénateur Lucas Barreto) au Brésil, qui vise à retrancher une partie frontalière du périmètre du PNMT. Si ce texte devait aboutir, il compromettrait les actions conjointes actuelles et futures en créant une zone tampon non protégée entre les deux parcs, réduisant la cohérence écologique d'un espace transfrontalier de plus de 7,3 millions d'hectares.

Cette dynamique de coopération témoigne à la fois des avancées opérationnelles déjà réalisées et de la vigilance nécessaire pour préserver la cohérence et l'ambition commune des deux parcs.

L'AFD SOUTIEN LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DU PAG

Deux projets de coopération sont en préparation : une collaboration bilatérale entre le PaG et le PNMT, ainsi qu'une initiative régionale entre les aires protégées du Plateau des Guyanes (Guyane, Suriname, Guyana, Brésil). Pour accompagner cette phase préparatoire, l'AFD finance un poste dédié de 18 mois, porté par le PaG. La convention a été signée le 17 décembre avec Florian Raffatin, directeur de l'AFD en Guyane.



LA PRESSE BRÉSILIENNE EN MISSION EN GUYANE

En septembre, le WWF Guyane et le WWF-Brésil ont organisé une mission de presse sur l'orpaillage illégal. Trois grands médias brésiliens (Folha de São Paulo, Poder 360 et InfoAmazonia) ont été accueillis au siège du Parc amazonien puis sur le terrain, au Haut-Maroni et au Haut-Oyapock, pour constater les impacts environnementaux et humains ainsi que les enjeux transfrontaliers. Cette mission a abouti à une large couverture médiatique au Brésil, dont trois pleines pages dans le quotidien le plus lu du pays.

“ Alors que 95% des orpailleurs illégaux viennent du Brésil et 80% de l'équipement du Suriname, le levier à activer pour endiguer ce phénomène régional est la coopération transfrontalière. ”

WWF



Gouvernance et Vie de l'établissement

En 2024, le Parc amazonien de Guyane a consolidé une gouvernance fondée sur la concertation et la coordination entre ses différentes instances. Le Conseil d'administration, le Comité de Vie Locale et le Conseil scientifique ont contribué conjointement au pilotage stratégique de l'établissement, autour du budget, du nouveau Contrat d'objectifs et de performances 2024-2028 et de l'évaluation finale de la Charte. Les agents ont poursuivi leur engagement au service des missions du Parc, bénéficiant de formations ciblées et d'une modernisation progressive des équipements et des espaces de travail. La communication est restée soutenue, notamment à travers la Journée Portes ouvertes, la production audiovisuelle et les partenariats médiatiques.

CHIFFRES CLÉS

3 instances de gouvernance



11,4 M€

de recettes, dont :

9,3

de dépenses

2,1

d'excédent

+4,55 M€ de trésorerie

70%

des dépenses consacrées aux emplois



105

agents mobilisés

60%
hommes



40%
femmes

94

agents formés



38

formations dispensées

Rémire-Montjoly

2

projets immobiliers réalisés



600

visiteurs aux Journées portes ouvertes

Papaïchton

Maripa-Soula

Saül

Taluen

Camopi

5

communes isolées connectées à internet via Starlink



UN ÉPISODE RARE DE GRANDE SÉCHERESSE

« Une sécheresse exceptionnelle, du jamais vu depuis 60 ans. », annonçait Météo-France fin 2024.

L'assèchement des fleuves et des criques a entraîné une crise sans précédent : manque d'eau potable dans les villages, salinité accrue sur le littoral, fermetures d'écoles et paralysie du transport fluvial. Les pénuries et la hausse des prix ont durement touché le Sud Guyane. Côté Parc, le faible niveau d'eau a freiné plusieurs projets et déplacements, retardant notamment la livraison de la station carburant.



Une gouvernance à plusieurs voix

CONSEIL D'ADMINISTRATION : CONTINUITÉ ET OUVERTURE

Deux séances plénières du Conseil d'administration ainsi que deux séances du Bureau du Conseil d'administration (auxquels se sont adossés les Comités de suivi/évaluation de la charte) ont pu se tenir, pour aborder les sujets de pilotage global de l'établissement : notamment budget, Contrat d'objectif et de performances 2024-2028, suivi du processus d'évaluation de la charte.

Lors du CA du 27 novembre et pour répondre au risque d'une baisse des effectifs des parcs nationaux en 2025, une

motion a été prononcée par les administrateurs, demandant expressément un maintien des moyens humains du PaG.

Enfin, l'apparition d'un « temps de parole du Comité de Vie Locale » a été mis en place durant les CA, afin de rapprocher les instances de gouvernance que sont aussi le CVL et le Conseil scientifique.

2025 pourrait être l'année de mise en œuvre des mêmes dispositions pour le CS.

UN COMITÉ DE VIE LOCALE RENFORCÉ ET ENGAGÉ

En 2024, l'installation des nouveaux membres du CVL s'est consolidée autour de réunions de groupes locaux et autour de la plénière.

La plénière 2024 a rassemblé 21 membres sur le littoral pour 3 journées d'échanges. La première journée associait les agents thématiques du PaG et les référents du CVL pour des ateliers autour de la coopération entre agents du PaG et membres du CVL. L'enjeu était de faire connaissance, au-delà de l'équipe de coordination du CVL, et de favoriser la collaboration entre l'ensemble des agents et les membres. En faisant appel à un animateur-facilitateur professionnel, l'objectif était aussi de tester ensemble des outils de coopération.

Cette plénière visait aussi à faire aboutir le travail sur la gouvernance. Un

petit groupe de travail constitué de 5 membres des différents territoires avait travaillé depuis la plénière 2023 pour faire des propositions de représentation du CVL, notamment au Conseil d'Administration du PaG. Leurs propositions ont été validées en plénière : avoir 6 co-présidents issus de chaque secteur pour siéger au CA à tour de rôle ; désigner ces co-présidents par une méthode originale, l'élection sans candidat. 4 co-présidents ont ainsi pu être désignés lors de la plénière pour Camopi (Karl MANE), Maripa-Soula (Fénéli ABIENSO), Papaïchton (Matrix AMAYOTA) et Saül (Etienne PLAINE). Cette plénière a enfin été l'occasion de clarifier encore ce qui était attendu de la part des membres du CVL. Des séquences d'information et de discussion ont été menées sur différentes thématiques (Maladie du manioc, recherche scientifique et savoirs locaux,



LCOI et Tourisme). Au niveau des groupes locaux, des réunions ont été organisées à Taluen, Camopi, Saül et Maripa-Soula. Lors du marché artisanal du Maroni, les membres du CVL ont tenu un stand pour présenter leur rôle aux habitants.

Les membres du CVL se saisissent aussi spontanément de leur rôle, avec par exemple, en 2024, la rédaction d'un courrier adressé à la préfecture pour solliciter la mise en place d'un barrage de contrôle fluvial sur la Camopi pour lutter contre l'orpaillage illégal.



À voir :
Plénière du CVL du PaG (avril 2024)
sur la chaîne Youtube du Parc amazonien.
• Choix des représentants et coopération
• Les sujets abordés



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉUNI À CAMOPI

Trois journées de plénière se sont tenues à Camopi, mobilisant une logistique conséquente pour le déplacement des 16 membres du conseil et des agents du siège.

Le programme, particulièrement riche, a comporté plusieurs temps forts.

Outre la présentation des projets en cours au PaG et les sessions de discussion sur des questionnements scientifiques, cette réunion en territoire a été l'occasion de mieux appréhender les réalités du terrain et d'aller à la rencontre des habitants. Une séquence d'échange autour de diverses études scientifiques a été organisée ainsi qu'une projection de courts-métrages sur la biodiversité et le lien nature-culture à l'îlet Moula. Les membres du Conseil ont par ailleurs pris part à une visite du bourg avec découverte de

la fresque Mayouri Graff ainsi qu'à la visite d'un abattis.

Plusieurs séances de travail se sont tenues sur plusieurs chantiers structurants pour la gouvernance de l'établissement : diagnostic de la charte du Parc dans le cadre de son évaluation et bilan à mi-parcours de la stratégie scientifique.

Une visioconférence a également été organisée avec la directrice du Parc des montagnes du Tumucumaque afin d'identifier des pistes de collaboration scientifique avec le Brésil, en perspective notamment de la COP30 à Belém en 2025.

Un Conseil scientifique dense et constructif, qui a contribué à éclairer et orienter les actions menées par les équipes du Parc.



Vie de l'établissement

RESSOURCES HUMAINES

Plus de 20 nouvelles recrues ont rejoint le Parc sur des postes variés : écologie, développement local, communication, géomatique, appui technique et administration. Des volontaires en service civique ont mené des missions d'éducation à l'environnement à Camopi et Maripa-Soula, et plusieurs stagiaires ont été accueillis en biodiversité et télédétection. Côté mouvements, près de 9 départs ont été enregistrés (retraites, mobilités, non-renouvellements), tandis que plusieurs agents ont évolué vers de nouvelles missions. Enfin, 3 agents ont pris un congé pour convenance personnelle.

+20

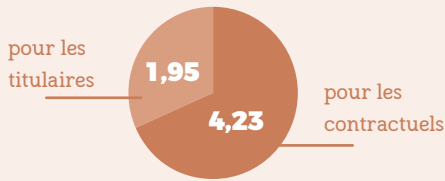
ARRIVÉES

-12

DÉPARTS

BUDGET RH

6,36 M€ de masse salariale, dont :



175 000 € d'aides complémentaires : médecine de prévention, aides sociales, allocations de retour à l'emploi, etc.

RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Les effectifs se sont consolidés avec la création ou le renforcement de postes-clés : un coordinateur du programme ERIO (lutte contre l'orpaillage illégal), une chargée de mission économie circulaire, un chargé de mission faune, ainsi que plusieurs agents dédiés à la cellule d'ingénierie des communes de l'intérieur (CICI).

DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue entre la direction et les représentants du personnel s'est poursuivi de manière soutenue, avec quatre réunions du Comité social d'administration (CSA) et une rencontre informelle. Ces temps d'échange ont favorisé un meilleur climat de travail et accompagné les évolutions professionnelles des agents.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

91 ETP (équivalents temps plein)



PROMOTIONS



FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

Le Parc amazonien de Guyane a poursuivi une politique active de montée en compétences, avec 94 agents formés et 38 formations réalisées, représentant 584 jours et 3 669 heures de formation.

Les thématiques ont couvert la sécurité, l'écologie, la communication, la réglementation et le développement personnel, incluant plusieurs actions hors plan pour répondre à des besoins émergents.

L'ensemble des catégories d'agents a été concerné, traduisant un accès équitable et représentatif à la formation, au service d'une action publique renforcée et d'une meilleure cohésion interne.

BUDGET FORMATIONS

94 667 € dont :



85%

d'agents formés

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

En 2024, le Parc amazonien de Guyane a exécuté un budget de 11,4 millions d'euros de recettes et 9,3 millions d'euros de dépenses, correspondant à un taux d'exécution de 103 % des recettes et 85 % des dépenses.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement représentent environ 70 % du total des dépenses. L'exercice présente un excédent budgétaire de 2,1 millions d'euros et une trésorerie de 4,55 millions d'euros au 31 décembre 2024.

103%

taux d'exécution des recettes

85%

taux d'exécution des dépenses

INFRASTRUCTURES DURABLES AU SIÈGE

Deux projets de 100 000 € chacun ont été lancés :

Un carbet photovoltaïque (50 m²), financé par l'appel à projets TE2024, pour produire de l'énergie solaire et couvrir une partie des besoins du siège.

La désimperméabilisation du parking, lauréate de l'appel à projets « Biodiversité 2024 », avec un revêtement perméable et une aire de lavage équipée d'un séparateur d'hydrocarbures.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique et de réduction de l'empreinte environnementale des infrastructures du Parc.



PRIX DE L'AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le Parc amazonien de Guyane a été lauréat du Prix de l'aménagement en faveur de la biodiversité, décerné par le ministère de la Transition écologique dans

le cadre de l'appel à projets Biodiversité 2024.

Le projet primé porte sur la végétalisation du parking du siège, visant à favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales et à renforcer la présence de végétation locale.

Cette reconnaissance s'accompagne d'une subvention de près de 80 000 €.



PROJETS IMMOBILIERS EN COURS

Extension de la Délégation Territoriale du Centre (DTC)

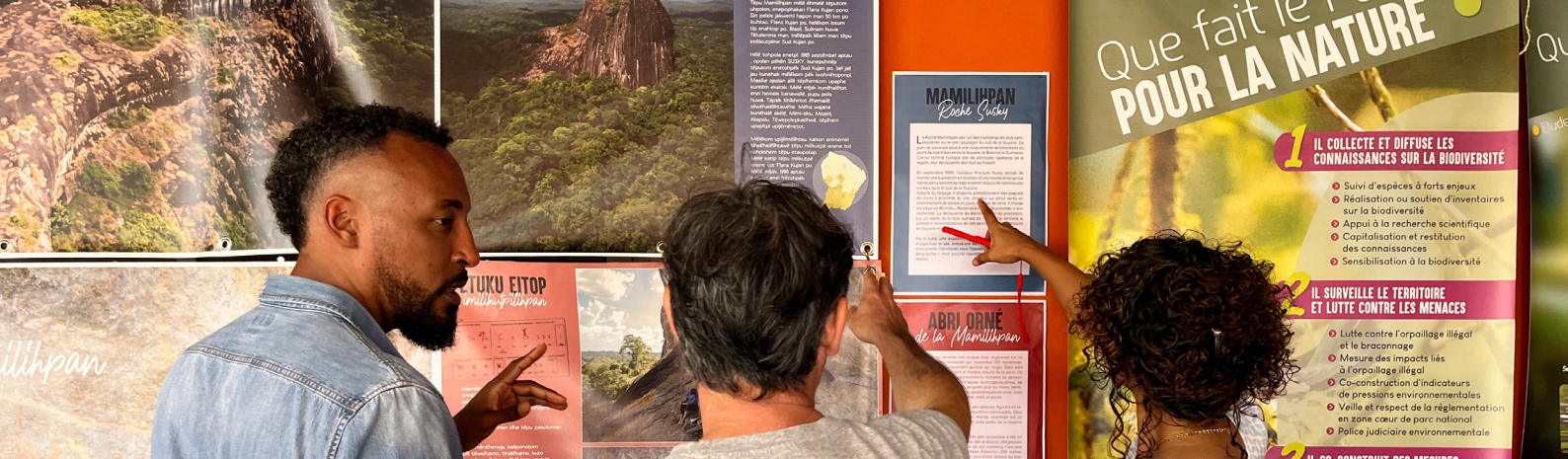
Les études de conception sont en cours pour l'extension des bureaux, la création de chambres de passage pour les agents en mission longue durée, ainsi qu'un local de stockage de carburant.

Papaïchton et Maripa-Soula

Les travaux de la Maison du Parc à Papaïchton se poursuivent, avec une livraison prévue en 2025. Parallèlement, les études pour un atelier mécanique à Papaïchton et un atelier technique à Maripa-Soula ont été lancées, tandis que des travaux de VRD préparent la future station carburant de Maripa-Soula.

Carbet d'accueil à Camopi

Implanté sur la parcelle de la Maison du Parc, ce nouvel espace d'accueil du public et des partenaires est actuellement en phase de conception.



Communication



● SUCCÈS POUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU PARC

Le 2 mars, le siège du Parc a accueilli plus de 600 visiteurs lors d'une journée conviviale et pédagogique.

Jeux, ateliers d'arts traditionnels, projections, conférences et dégustations ont permis de découvrir la biodiversité, les cultures et les projets du territoire.

La veille, le public a pu visionner une série de courts-métrages, pour mieux connaître les missions du Parc, au cinéma Eldorado à Cayenne. En parallèle, une conférence suivie de la projection du documentaire sonore "From Castries to Saül", consacré à l'héritage des Saint-Luciens à Saül, était proposée à la Maison des mémoires et des cultures de Guyane.



DE NOUVEAUX OUTILS POUR PRÉSENTER LE PARC

Les équipes du service développement durable, du Pôle nature et culture et de la communication ont conçu de nouveaux supports de présentation : trois kakémonos institutionnels illustrant les missions du Parc autour du triptyque Nature, Culture, Développement durable, et trois bâches thématiques présentant des projets concrets.

Ces supports, également disponibles en version numérique, sont désormais utilisés lors de présentations publiques et salons.



Capture du film Kotika, un trésor de biodiversité.

CINÉ-ÉCHANGE BIODIVERSITÉ

Le 19 avril, la grande salle du cinéma Eldorado de Cayenne (200 places) a accueilli une soirée consacrée aux missions scientifiques du Parc amazonien.



Le public a pu découvrir une série de courts-métrages dédiés aux inventaires de Gros Saut, site inexploré de Papaïchton, dont *Kotika, un trésor de biodiversité* (30 min), réalisé par Maxime Charronneau. Présenté en avant-première à Papaïchton, ce film retrace une mission d'inventaire pluridisciplinaire menée sur la montagne Kotika, culminant à 730 mètres, et met en valeur la richesse biologique de ce massif.

La projection s'est conclue par un temps d'échange entre le public, les experts naturalistes et les deux coordinatrices de mission. Ce film est accessible sur la chaîne YouTube du Parc.



UN FILM DU PARC AMAZONIEN RÉCOMPENSÉ AU DEAUVILLE GREEN AWARDS

Le documentaire "Orpaillage illégal, au cœur de la lutte", réalisé par Maxime Charronneau, a été primé au Deauville Green Awards (festival professionnel pour les films dédiés à l'écologie et la responsabilité sociale), dans la catégorie "Préservation de la biodiversité".



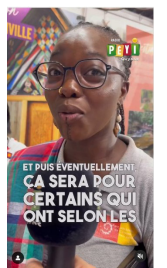
LE PARC DANS LES MÉDIAS

Le Parc a été présent dans les médias locaux, nationaux et internationaux.

En janvier, une rencontre inédite avec le ministre surinamais de l'Environnement a mis en lumière la coopération transfrontalière autour de la lutte contre l'orpaillage illégal.

En février, un reportage du magazine suisse 20minutes.ch, consacré à Saül, a permis de valoriser le tourisme durable en Guyane auprès d'un large lectorat européen.

Le Parc a également eu plusieurs articles dans les journaux France-Guyane, Wayapuku et sur Radio Péyi, notamment autour de l'inauguration du tukusipan d'Antecum Pata et de la clôture de l'ABC de Papaïchton.



Directeur de la publication : Yann Saliou

Coordination éditoriale et mise en page : Flora Kam

Conception : Service communication du PaG

Photo de couverture : Sentier Bord de fleuve, Papaïchton. © A. Bello

© Photos Parc amazonien de Guyane : A. Anselin / Y. Atauwomadi / S. Asaukili / S. Ayangma / E. Auffret / J. Benth / M. Chamorro Calvache / M. Charronneau / A. Bello / A. Eber / R. Fayet / T. Girardot / G. Jaffrelot /

F. Kam / I. Kouyouli / J. Mata / J-M. Montoute / E. Renard / A. Thonnel / C. Tingo / P. Vardon

© Photos : J. Amiet - Sipa Press (p. 3) / A. Brusini (p. 9) / A. Costentin (p. 23) / E. Courtois (p. 8) / M. Dewynter (p. 8) / H. Lalague (p. 8) / P-Y. Le Bail (p. 41) / Parc national des Écrins (p. 11) / Treeriders (p. 3) / S. Uriot (p. 8)

ISSN : 2118 - 2086

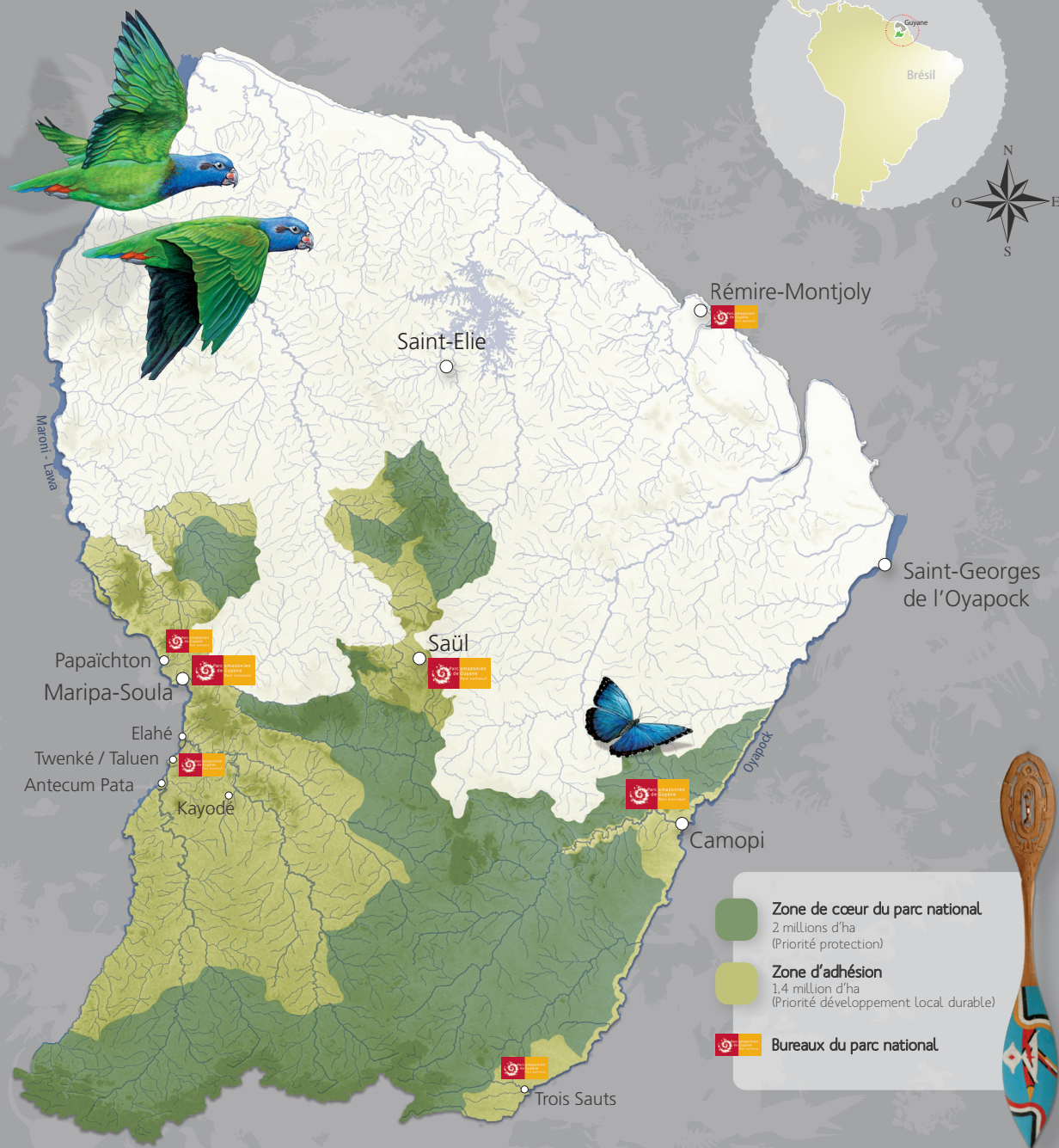


Parc amazonien
de Guyane
Parc national

Les territoires du parc national

zonage

www.parc-amazonien-guyane.fr



Suivez-nous !



Siège

1 rue de la Canne à sucre
97354 Rémire-Montjoly
tel : 05 94 29 12 52
fax : 05 94 29 26 58
infos@guyane-parcnational.fr
www.parc-amazonien-guyane.fr

Délégation territoriale du Maroni

Cité Djakata - Maison Tobbie
97370 Maripa-Soula
tel : 05 94 37 10 07
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale du Centre

Le Bourg
97314 Saül
tel : 06 94 16 81 48
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale de l'Oyapock

Le Bourg
97330 Camopi
tel : 06 94 24 86 54
infos@guyane-parcnational.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité